

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXXIII

LEVIS — AVRIL 1927

No 4

HENRY HICHÉ, CONSEILLER AU CONSEIL SUPÉRIEUR

Originaire de Paris, paroisse Saint-Germain, Henry Hiché était fils de Bernard Hiché et de Marie-Catherine Masson. Il dût passer dans la Nouvelle-France vers 1700. Dans son information de vie et moeurs du 17 juillet 1725, un témoin canadien, qui n'était jamais passé en France, déclare qu'il le connaît depuis vingt-cinq ans. Il y a donc là une présomption que Hiché était dans la Nouvelle-France depuis 1700 ou 1701.

Un acte de François Genaple, notaire à Québec, du 4 novembre 1704, donne à Hiché la qualité de "commis au magasin du Roi à Québec".

En 1706, M. Auger de Subercase, gouverneur de Terre-neuve depuis 1702, succédait à M. de Brouillan au gouvernement de l'Acadie. Il choisit M. Hiché comme son secrétaire (1). En 1710, attaqué par le colonel Nicholson, à la tête d'une armée de plus de 3,000 hommes, M. de Subercase, qui avait sous ses ordres une garnison de moins de 200 hommes, dût remettre l'Acadie aux Anglais. M. Hiché revint alors à Québec.

M. Hiché se livra ensuite au commerce pendant quelques années, et n'y réussit pas trop mal puisque nous le voyons presque aussitôt faire des acquisitions de propriétés d'assez bonne valeur.

(1) *Supplément du Rapport du Dr Brymner sur les archives canadiennes*, par Edouard Richard, 1899, pp. 393, 407.

Le 20 juillet 1713, par acte passé à Québec par maître Chambalon, Louis Aubert du Forillon et Barbe Leneuf de la Vallière, qui n'avaient pas d'enfants, donnaient par donation pure et simple entre vifs à M. Hiché la terre, fief et seigneurie de Kamouraska. " Cette donation était faite à la charge par le dit donataire de porter la foi et hommage au château de Saint-Louis, de payer les droits au domaine du roi, et outre ce pour la bonne amitié que le dit sieur et dame du Forillon, donateurs, ont toujours porté et portent au dit sieur Hiché, et à condition que le dit sieur donataire promette et s'oblige d'épouser demoiselle Marguerite Le Gardeur, leur nièce, fille de Jean-Paul Le Gardeur, sieur de Saint-Pierre, et de défunte Marie-Joseph Leneuf de la Vallière " (1).

Le mariage eut lieu quatre jours plus tard, le 24 juillet 1713.

M. et madame Hiché gardèrent la seigneurie de Kamouraska pendant dix ans. Le 15 septembre 1723, ils le vendaient à Louis-Joseph Morel de la Durantaye et Elisabeth Bécard, son épouse, pour le prix et somme de quinze mille livres (2).

Le 25 juin 1725, l'intendant Michel Bégon donnait à M. Hiché une commission de notaire pour exercer en la Prévôté de Québec, au lieu et place de Pierre Rivet, décédé (3).

En 1726, M. Hamard de la Borde, procureur de la Prévôté de Québec depuis 1722, obtenait du Roi la permission de retourner en France.

Le 28 septembre 1726, l'intendant Dupuy donnait une commission à M. Hiché pour exercer la charge de procureur du Roi en la prévôté et amirauté de Québec " pour l'absence prochaine du sieur Hamard de la Borde, pourvu de la dite charge, lequel ayant obtenu de Sa Majesté la permission de passer en France, pour ses affaires, est sur le point de s'embarquer sur le vaisseau du Roi *l'Elephant* ".

M. Dupuy mettait cependant une condition à la nomination de M. Hiché. Il ne devait faire, pendant la dite com-

(1) Acte de Chambalon, notaire à Québec, 20 juillet 1713.

(2) Acte de la Cetière, notaire à Québec, 15 septembre 1723.

(3) Ordonnances des Intendants, cahier 11, folio 34.

mission, aucune fonction et acte de notaire dans la ville de Québec ni ailleurs (1).

M. Hiché exerça la charge de procureur du Roi jusqu'au milieu de l'été de 1828, époque de l'entrée en fonction de M. Nicolas-Gaspard Boucault, successeur de M. Hamard de la Borde.

On a écrit que M. Hiché avait été secrétaire de M. Dupuy, intendant de la Nouvelle-France. Il est bien vrai que M. Hiché assistait avec M. Dupuy, le 2 janvier 1728, aux funérailles précipitées de Mgr de Saint-Vallier mais il n'était pas là en qualité de secrétaire de l'intendant mais bien comme procureur de la Prévôté.

Le 27 mars 1736, M. Hiché recevait les provisions de l'office de procureur de la Prévôté de Québec dont il avait fait l'intérim de 1726 à 1728. Il remplaçait M. Boucault, promu lieutenant particulier de la même Prévôté.

Le 3 avril 1736, M. Hiché recevait également les provisions de procureur du Roi de l'amirauté de Québec.

Le 4 avril 1739, l'intendant Hocquart donnait à M. Hiché une commission de subdélégué pour en cette dite qualité connaître de toutes les affaires personnelles et sommaires entre les habitants de la ville et gouvernement de Québec " sans néanmoins qu'il puisse se les évoquer, le tout sauf l'appel pardevant l'intendant " (2).

Il faut croire que M. Hiché donna satisfaction aux autorités de la colonie puisque, le 1er septembre 1748, l'intendant Bigot lui donnait une commission de subdélégué absolument semblable à celle qu'il avait reçue de M. Hocquart le 4 avril 1739 (3).

D'ailleurs, pendant les dix-neuf années que M. Hiché agit comme subdélégué de l'intendant de la Nouvelle-France, il y eut appel d'un bon nombre de ses jugements. Tous furent confirmés.

Enfin, le 15 mai 1754, M. Hiché était nommé par le Roi conseiller au Conseil Supérieur de la Nouvelle-Fran-

(1) Ordonnances des Intendants, cahier 12 B.

(2) Insinuations du Conseil Souverain, cahier 8.

(3) Ordonnances des Intendants, cahier 29.

ce (1). C'était la plus haute charge à laquelle un Canadien pouvait aspirer sous le régime français.

M. Hiché décéda à Québec le 15 juillet 1758.

Comme nous l'avons vu plus haut, il avait épousé, le 24 juillet 1713, Marguerite Le Gardeur de Saint-Pierre, fille de Jean-Paul Le Gardeur de Saint-Pierre et de Marie-Joseph Leneuf de la Vallière. Elle décéda à Saint-Pierre de l'île d'Orléans le 15 février 1752.

De ce mariage naquirent plusieurs enfants. Trois, Marie-Louise, Marguerite-Françoise et Marie-Félicité furent religieuses à l'Hôpital général de Québec (2). Une quatrième, Marie-Joseph-Madeleine, entra aussi à l'Hôpital général, se croyant appelée à la vie religieuse, mais, après quelques mois de noviciat, elle se persuada que ce genre de vie ne devait pas être le sien, et retourna auprès de sa mère. Elle devint dans la suite la femme de M. Ignace Perthuis. Un des fils de M. Hiché, François-Garpard, obtint une commission dans les troupes du détachement de la marine, et passa en France après la Conquête.

Par son mariage avec Catherine-Gertrude Couillard, fille de feu Guillaume Couillard et de Marie Hébert, le 5 février 1664, Charles Aubert de la Chesnaye était venu en possession d'une bonne partie du fief Saint-Joseph ou de Lespinay. Aubert de la Chesnaye se construisit sur son terrain une belle maison connue dans l'histoire sous le nom de *Maison blanche*. C'est là qu'il mourut le 19 septembre 1702. Le 1er octobre 1720, par sentence d'adjudication de la Prévôté de Québec sur les biens de Louis Aubert du Forillon, fils de Charles Aubert de la Chesnaye, Henry Hiché était venu à son tour en possession de la *Maison blanche* et de tous les terrains qui en dépendaient. Dans cette concession se trouve aujourd'hui la plus grande partie du riche quartier Saint-Roch de Québec. M. Hiché concéda un grand nombre d'emplacements, et partie de ce terrain prit dès lors le nom de faubourg Saint-Henry ou faubourg Hiché.

Le 24 juin 1770, Madeleine-Joseph Hiché, femme de Ignace Perthuis, unique héritière de Henry Hiché, vendait

(1) Insinuations du Conseil Supérieur, cahier 10.

(2) L'important ouvrage *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital général de Québec* fait les plus grands éloges de ces trois dignes filles du cloître.

à William Grant le terrain que lui avait légué son père soit environ 86 arpents en superficie. C'est ce que dès lors on a improprement appelé "le fief et seigneurie de Saint-Roch". Est-il nécessaire de dire qu'il n'y a jamais eu de fief et seigneurie de Saint-Roch ?

P.-G. R.

LES CROIX DE CHEMIN

Toujours soucieux de perpétuer nos coutumes nationales, M. Victor Morin, président de la Société Historique de Montréal, vient de faire ériger une croix de chemin à Saint-Basile-le-Grand, où il possède une maison d'été.

Le but poursuivi par M. Morin est, en donnant l'exemple, d'encourager l'érection des croix de chemin dans les campagnes qui n'en sont pas encore dotées. Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur du diocèse de Montréal, et M. l'abbé Maurault, curé de Notre-Dame, ont montré l'intérêt qu'ils portent à la pieuse entreprise conçue par le président de la Société Historique, le premier en acceptant d'officier à la cérémonie de dimanche, le second en consentant à prononcer l'allocution de circonstance.

L'exemple donné par M. Morin suscitera sans doute de nombreux imitateurs. La croix qui se dresse le long de nos routes est un mémorial. Elle rappelle ce que notre pays doit à ses évangélisateurs, leurs pénibles travaux, leurs souffrances, leurs martyres. Elle est en outre un témoignage public de la foi religieuse qui anime nos populations rurales. A la contempler, notre population nourrira ses sentiments chrétiens et les milliers d'étrangers qui nous visitent passeront, émus et édifiés. A un autre point de vue, la croix constitue un attrait de plus en bordure de nos chemins de plus en plus fréquentés. De conception artistique, d'exécution soignée, elle forme un ornement incomparable.

Érigeons donc des croix de chemin, choisissant les endroits propices. Ce seul geste sera déjà une source de bénédiction pour les municipalités de la province de Québec qui l'accompliront (*La Presse*, 16 septembre 1926).

LOUIS-THÉANDRE CHARTIER DE LOTBINIÈRE
PÈRE DE LA MAGISTRATURE CANADIENNE

Dans une livraison récente du *Bulletin*, on a demandé s'il était prouvé que Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, le *premier de Lotbinière venu au Canada*, était fils de René Chartier, le fameux médecin français. Avant de répondre à cette question, disons que Louis-Théandre n'était pas le *premier* de sa famille à venir au Canada. Un frère, le prieur René Chartier l'avait précédé, étant arrivé à Québec le 15 août 1643, sur le même vaisseau que les Pères Quentin, Léonard Garreau, Gabriel Druillettes et Noël Chabanel, jésuites; et M. et madame d'Ailleboust.

Monsieur le Prieur, ainsi qu'il est qualifié au *Journal des Jésuites*, a été le second chapelain des Ursulines de Québec (1643 à 1647). La *Relation* de 1643 déclare que le Prieur était venu au Canada dans l'intention d'y finir ses jours au service des Ursulines. Cependant un malentendu qu'il eût avec les autorités au sujet des droits sur quelques ballots de castor, le mortifia tellement, que d'après le *Journal des Jésuites* il laissa Québec le 21 octobre 1647, pour retourner en France où il mourut le 19 octobre 1655.

D'après un renseignement que nous a fourni Mgr Amédée Gosselin, le Prieur est témoin, le 12 octobre 1646, à l'acte de cession fait par madame de la Peltrie de ses biens aux Ursulines. A cet acte qu'il signa d'une belle écriture "René Chartier", il est mentionné comme suit: "Vénérable et discrete personne Me. "René Chartier, ptre, prieur de Notre "Dame (1) de Monays, diocèse d'Angers, estant à présent "demeurant à Québec."

Mentionnons en passant que Louis-Théandre avait joui de la charge de prieur de Notre-Dame de Monays, avant son frère René.

Quant à l'assertion que Louis-Théandre était fils du médecin René Chartier, elle est appuyée sur son contrat de mariage avec Elizabeth d'Amours, passé à Paris le 6 février 1641, pardevant les notaires Lorimier et Nourry et enregistré au Chatelet le 4 mars 1641 au registre des Insinuations, (série V, volume 181, fol. III).

(1) St-Etienne.

Une indication que nous avons trouvée dans les archives de la famille de Lotbinière a permis au Dr Doughty, l'archiviste du Dominion, de nous procurer une copie de cet acte, qui est d'intérêt capital pour les descendants de Louis-Théandre.

Nous reproduisons pour les fins de cette note les extraits suivants que nous enregistrons dans le *Bulletin*, afin d'en assurer la conservation :

“ Pardevant les notaires gardenottes du Roi au Chatelet de Paris soussignés furent présents en leurs personnes Louis Théandre Chartier, Écuier, demeurant à Paris, en l'Isle Notre Dame, Grande Rue, et paroisse St-Louis, soi-disant âgé de vingt huit ans et plus natif de cette ville de Paris, fils de noble homme Messire René Chartier, Conseiller, médecin et professeur ordinaire du Roi, et de Damoiselle Françoise Bourcier, ses père et mère, pour lui et en son nom, d'une part; et Damoiselle Elizabeth D'Amours, fille majeure et jouissante de ses droits, comme elle a dit, demeurant à Paris, rue Beaujollais, marais du Temple, paroisse St-Nicolas des Champs, pour elle et en son nom, d'autre part;

“ Lesquelles parties en la presence, de l'avis et consentement de leurs parents et amis ci-après nommés, savoir : de la part du dit Sieur Chartier fils, du dit Sieur René Chartier, son père, de Damoiselle Marie Lenoir, à présent sa femme, belle-mère; de noble homme Messire J. Chartier, aussi Conseiller et medecin Ordinaire du Roi; de Messire René Chartier, Prieur du Prieuré de *St-Etienne* de Monnoye, et de Messire Charles Chartier, ses frères, et de noble homme maître P. Lenoir, avocat au Parlement, allié; Et de la part de la dite Damoiselle, de Damoiselle Livia Braubille, veuve de feu Vallère Tessier, Procureur, Écuier, ayeule maternelle; de André du Laurent, Écuier, Sieur de Cruat, beau-père; de Damoiselle Geneviève D'Amours, sa soeur; et Étienne Bourcier, bourgeois de Paris, cousin du dit Sieur Chartier, et de noble homme André de Plancy, maître-apothicaire, bourgeois de Paris, ami, tous à ce présent et acceptant. ”

“ Les époux conviennent de mettre leurs biens en communauté suivant la coutume de Paris. Les biens apportés par la future épouse consistaient “ en trois maisons sises en cette ville de Paris, l’une, en l’Isle Notre Dame, Grande rue St-Louis, où est pour enseigne l’*Image de St-François*; l’autre en la rue Traversière, paroisse St-Étienne du Mont, et la dernière rue de Beaujollois, Marais du Temple, en laquelle elle est à présent demeurante. *Item*, en une maison sise au faubourg St Marcel, rue du Pot de Fer. *Item* en une autre maison et “ héritages ” sise au village de Clignancourt, près Montmartre, et généralement tous les autres biens meubles et immeubles qui communs étaient entre le dit Sieur du Laurent et feu Damoiselle Elizabeth Tessier, sa femme, à la dite Damoiselle épouse appartenants savoir; moitié à cause du don et délaissement à elle fait par le dit Sieur du Laurent, aux charges et ainsi qu’il est porté au Contrat de ce, fait et passé entre eux pardevant Ricordeau (?) et Nourry, l’un des notaires soussignés le XXIX janvier dernier, et l’autre moitié aussi à cause du don et délaissement aussi à elle faite par maître Jacques Bruneau, notaire, gardenottes au dit Chatelet, comme légataire universel de la dite Damoiselle Elizabeth Tessier, selon son testament, par contrat de donation passé pardevant....., notaires au Chatelet le..... janvier aussi dernier, et ce en conséquence de la délivrance que la dite Damoiselle Livia Braubille, ayeule maternelle, a faite. Des dits biens meubles et immeubles ainsi appartenants à la dite Damoiselle future épouse il en sera et demeurera ameublé au dit sieur futur époux *le tiers* pour entrer en la future communauté, et les *deux tiers* sortiront nature de propre à la dite Damoiselle future épouse et aux enfants qui naîtront du dit futur mariage, et par le dit sieur futur époux *doué* et *doue* sa dite future épouse de 1111 C de rente pour chacun an s’il y a enfant ou enfants vivants du dit futur mariage lors de la dissolution d’icelui, et de la somme de cinq cents livres aussi de rente au cas qu’il n’y ait enfant ou enfants vivants lors de la dissolution.....

“Fait et passé à Paris en la maison des dits Sieur et Damoiselle Chartier, père et belle-mère du dit sieur futur époux, sise à Paris, rue des Poullies, Paroisse de St-Germain

l'Auxerrois, l'an MVIXCLI, le VI février après midi et ont les dites parties signées avec les notaires soussignés. Lorimier et Nourry. . . .

" L'an MVI CLI le lundi IIIe. (4 mars 1646) le présent contrat de mariage a été apporté au greffe du Chatelet de Paris et icelui insinué au présent Registre III XXXVIe. volume des Insinuations du dit Chatelet. . . . "

Les extraits qui précèdent suffiront pour établir d'une façon péremptoire que le chef de la famille Chartier de Lotbinière au Canada était le fils cadet du médecin René Chartier. Il appert également par ces extraits que les parents de la future épouse étaient décédés à cette date, son ayeule maternelle Livia Braubille, veuve de Valère Tessier, Ecuier, procureur, et Geneviève D'Amours, sa soeur, étant les seuls de sa parenté présents au contrat. L'on voit aussi par le contrat que la moitié des biens apportés par la future épouse lui venait du sieur du Laurent qui avait épousé, en secondes noces, sa mère. L'autre moitié qui lui venait de sa mère lui fut remise par le notaire Bruneau, qui les détenait probablement en fidéi-commis.

La famille d'Amours était d'ancienne noblesse, retraçant son origine authentique à François d'Amours, Ecuier, seigneur du Sérin, nommé conseiller et maître d'hôtel de Sa Majesté le 5 juillet 1489.

Sur un tableau généalogique trouvé à Paris par feu le recorder B. A. T. de Montigny, le père de François est appelé Pierre d'Amours, seigneur du Serin et de la Galaisière, conseiller d'Etat de Sa Majesté, roi de Sicile et duc d'Anjou.

A noter que parmi les immeubles appartenants à Elizabeth d'Amours est une maison et " des héritages " au village de Clignancour. Ce nom a été porté par une des branches de la famille d'Amours au Canada.

René Chartier, que le Dr Reveillé-Parise, appelle " l'illustre René Chartier " naquit en 1572, à Vendôme ou à Montoir, en Vendomois, suivant d'autres. Il mourut à Paris le 25 octobre 1654, à l'âge de 82 ans. Comme le docteur Léo Pariseau, notre distingué bibliophile, possède les treize volumes in-folio des oeuvres d'Hyppocrate et de Gallien, sur la médecine, publiés par René Chartier (probablement

les seuls en Amérique) et qu'il doit nous entretenir sous peu de René Chartier et de ses deux fils Philippe et Jean, la suite de cet article se bornera à quelques détails généalogiques sur les descendants de René Chartier.

René Chartier s'est marié deux fois. D'une de ces unions sont nés les quatre fils qui suivent :

1° Jean Chartier, né vers 1610, qui épousa en 1645, Jeanne de la Taille et mourut en 1662, sans laisser de descendance. Il était conseiller, médecin ordinaire du Roi, et professeur royal.

2° Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, né à Paris vers 1612, chef de la famille au Canada.

3° René Chartier, prêtre, prieur de St-Etienne de Monays, près d'Angers, le chapelain des Ursulines de Québec.

4° Charles Chartier, né vers 1625. Mentionné dans un acte comme étant majeur le 5 août 1650, il est dit "*disparu depuis 1655*".

Françoise Bourcier, étant morte en 1631, René Chartier contracta un second mariage, à Paris, le 18 mai 1634, avec Marie Lenoir, qui mourut le 29 février 1684. De cette alliance sont nés cinq autres enfants :

1° Philippe Chartier, né vers 1635, décédé à Paris le 25 août 1669 sans avoir contracté de mariage. Il était aussi médecin du Roi et professeur royal.

2° Alain Chartier, baptisé à Paris le 17 septembre 1632, s'établit à Roanne, dans le Lyonnais.

3° Marie.

4° Marguerite, baptisée à Paris le 7 avril 1648. Elle épousa : 1° Claude du Val, avocat au Parlement de Paris, et 2° Jean-Baptiste Le Couturier, aussi avocat. Marguerite Chartier décéda à Paris, vers 1729, sans laisser de descendants.

5° Jeanne.

C'est Alain Chartier qui continua la lignée des Chartier en France. Envoyé jeune dans le Lyonnais, à Roanne, en Forey, il y fit d'abord le commerce, puis devint receveur pour le Roi des droits de douane de cette ville. Il demeura encore à Roanne en 1686, comme il appert par une quittance qu'il donna au duc de Rohan, à Roanne, le 24 mai de cette année.

Alain épousa à Roanne, le 15 septembre 1670, Anne, fille de sieur Jean David, marchand bourgeois, et de Marie Michon. Huit enfants naquirent de ce mariage. Le plus jeune, Claude, né le 22 octobre 1682, à Roanne, devint avocat-général fiscal du baillage et duché de Roannois. Il épousa à Roanne, le 5 novembre 1720, Jeanne Marie Bonnefonds de Varinay, et laissa des descendants.

Vers 1730, Claude adressa à Louis XV la supplique qui suit :

“ Au Roi,

“ Claude Chartier, avocat au Parlement, avocat général fiscal du baillage et duché de Roannois, remontre très humblement à Votre Majesté :

“ Que défunt René Chartier, son ayeul, Écuyer, Docteur Régent de la Faculté de médecine à Paris, Professeur Royal, Conseiller, médecin ordinaire de Louis XIII, de glorieuse mémoire, et de mesdames filles Princesses de France, eut aussi l'honneur d'être Premier médecin de Henriette Marie, Reine d'Angleterre, comme appert par les brevets ci-joints, au moyen desquels il s'est acquis et à sa postérité des titres incontestables de noblesse.

“ Après les premiers troubles d'Angleterre, le dit sieur Chartier proposa au Roi qu'il était nécessaire pour le bien de l'État et du public de faire travailler à une édition grecque et latine de toutes les oeuvres d'Hippocrate et Gallien, ce qu'il fit à la gloire de la nation française, ainsi qu'il appert par arrêt du Conseil d'État du 7 octobre 1630, 8 avril 1639, 1654 et 23 février 1660.

“ Le dit sieur Chartier, après avoir consommé sa vie et ruiné sa fortune à ce long et pénible ouvrage n'a pas joui des avantages dont Louis XIII, Louis XIV et Monseigneur le Duc et Cardinal de Richelieu avaient l'intention et même promis de l'honorer.

“ Le seul bien dont ses descendants se peuvent flatter c'est la possession centenaire dans laquelle ils sont de la noblesse qu'il leur a transmis à raison des titres et qualités ci-dessus.

“ Le suppliant se trouve seul injustement privé d'un si glorieux avantage, parce qu'Alain Chartier, son père, fût envoyé très jeune dans la Province du Lyonnais, où il au-

rait souffert d'être imposé aux robes de taille comme Bourgeois de la Ville de Roanne, généralité de Lyon. Ce qui a été continué pendant quelques années contre le suppliant qui est imposé pour une somme de 17" suivant l'extrait de la *Cotte* cy-joint; mais comme depuis il a recouvert ses titres il n'est pas juste qu'il soit privé plus longtemps d'un avantage que sa naissance lui donne et duquel tous les autres descendants du dit René Chartier, son ayeul, jouissent depuis plus de cent années.

"Ce considéré, Sire, il plaise à Votre Majesté, vu les titres cy-joints, confirmer le suppliant dans sa noblesse et le réhabiliter pour par lui, de même que les autres descendants du dit René Chartier, jouir des privilèges et exemptions attribués aux autres nobles du Royaume tant qu'il vivra noblement et ne fera acte dérogeant à noblesse, et il fera des vœux pour la prospérité et la santé de Votre Majesté".

Cette requête paraît être de l'année 1729. Par une autre requête au roi, Claude et sa soeur Marie demandent d'être subrogés dans la pension de 500 livres dont jouissait leur cousine germaine, Marie Chartier, veuve du seigneur de Marson, commandant pour le Roi en Acadie. Madame de Marson est dite âgée de 84 *ans*. Comme elle est née vers 1645, cette seconde requête paraît avoir été présentée aussi vers 1729.

Les extraits baptistaires qui suivent tirés des registres de l'Eglise Royale de Saint-Germain l'Auxerrois de Paris, détruits pendant la Commune de 1870, ne manquent pas d'intérêt.

"Du vendredy, 17 septembre 1638, fut baptisé Alain, fils de noble homme messire Chartier, Conseiller, médecin et professeur Ordinaire du Roy, et de Delle Marie Lenoir, sa femme, le parain: noble homme maître Jean Lenoir, avocat en la Cour du Parlement. La maraine: Delle Elizabeth Felissan, femme de messire de Louvain, Argentier de l'Ecurie de la Reine mère (1) signé *Barbier*".

"Du mardy, septième jour avril 1648, fut baptisée Marguerite, fille de noble homme messire René Chartier, Conseiller du Roy et Professeur Ordinaire du Roy, et Pre-

(1) Ce qui veut dire : trésorier de la maison de la Reine mère.

mier médecin de la Reine d'Angleterre, et de Delle Marie Lenoir, son épouse. Le parain: maître Antoine Lenoir, Docteur en droit Canon. La maraine: Dame Marguerite Viger, veuve de feu M. Baron, vivant Ecuyer. Signé Nivert.

Des registres de l'Eglise St-Benoit de Paris:

“ L'an 1732, le 18 avril, Dame Marie François Chartier, veuve de Pierre de Joibert, chevalier, seigneur de Soulanges et de Marson, commandant pour le Roy en l'Acadie, âgée d'environ quatre vingt sept ans, a été *inhumée* en présence de messire Pierre François de Rigaud de Vaudreuil, son petit fils, et de messire Charles Lemoine, baron de Longueuil, chevalier, etc; dans l'église de la Paroisse St-Benoit, à Paris ”.

Louis-Théandre, né vers 1612, se maria, comme on vient de le voir, le 6 février 1641. Le 14 novembre 1641, il faisait baptiser dans l'église de St-Nicolas des Champs à Paris, son fils René-Louis, le futur doyen du Conseil supérieur de Québec. Vers 1645 lui naquit une fille, François, dont on vient de lire l'acte de sépulture, qui épousa en 1672, Pierre de Joybert, seigneur de Marson et de Soulanges, et fut la mère de la marquise de Vaudreuil.

Par son mariage avec Elizabeth d'Amours, Louis-Théandre devint allié à la famille de Lauzon. C'est vraisemblablement cette alliance qui induisit le gouverneur de Lauzon à offrir à Louis-Théandre la charge de procureur fiscal de la sénéchaussée qu'il devait établir à Québec. A tout événement, le 13 octobre 1651, Louis-Théandre débarquait à Québec avec M. de Lauzon et, le 6 février 1652, on le voyait accepter la charge de procureur fiscal de la sénéchaussée, dont Nicolas Le Vieux d'Audeville était lieutenant-général. Ce dernier occupa cette charge peu de temps; car en 1656, on voit M. de Lotbinière agir comme lieutenant-général.

Pendant vingt-six années, de 1651 à 1677, Louis-Théandre exerça les charges de procureur du Roi et de juge à Québec.

Il peut donc à juste titre être considéré comme le *père de notre magistrature*.

Le médecin René Chartier étant mort en 1654, Louis-Théandre demanda compte de la succession à sa belle-mère. Il s'en suivit un procès qui dura une quarantaine d'années. C'est en vue de ce procès que Louis-Théandre partit pour la France, le 26 octobre 1659. C'est aussi à raison de ce procès qu'il se démit de sa charge de lieutenant-général de la Prévôté, en 1677, en faveur de son fils, René-Louis, pour pouvoir se rendre en France, ce qu'il fit en 1680. Il y mourût vers 1688.

Nous donnerons plus tard des détails sur ce procès, puisés dans le dossier du procès que le marquis de Lotbinière trouva en France.

A. DE LERY MACDONALD

LES DISPARUS

Jean-François Doublet — Né à Honfleur vers 1655, du mariage de François Doublet et de Madeleine Fontaine. Son père, d'abord apothicaire, devint capitaine de navire et obtint la concession des îles de la Madeleine le 19 janvier 1661. A l'âge de sept ou huit ans, Jean-François Doublet, brûlant d'accompagner son père au Canada, se cacha dans l'entrepont du navire qui emportait vers la Nouvelle-France la fortune et les espérances de l'apothicaire. C'est ainsi que le jeune Doublet vint à Québec et passa même quelques mois au collège des Jésuites. Après une vie de voyages et d'aventures de toutes sortes, le corsaire Jean-François Doublet décéda à Honfleur le 20 décembre 1728. En 1884, M. Charles Bréard a publié le *Journal du corsaire Jean Doublet, de Honfleur, lieutenant de frégate sous Louis XVI*. Ce manuscrit, très intéressant et apparemment véridique, était conservé à Rouen, dans les archives départementales de la Seine-Inférieure, depuis la mort de Doublet.

L'abbé Joseph-Gérin Gélinas — Né à Louiseville le 8 février 1874, du mariage de Charles Gélinas et d'Emma Gélina-Lajoie, il fut ordonné prêtre le 30 juillet 1899. M. l'abbé Gélinas fut professeur au séminaire des Trois-Rivières de 1899 à sa mort, arrivée le 24 janvier 1927. Il avait publié *Arthur Beaulac* (1914); *Au foyer* (1917); *En veillant* (1919), etc, etc.

LE MEDECIN DE M. DE LA BARRE

Tout le monde a lu la page amusante où LaHontan (édition de 1728, I, 50) prend à partie le médecin de M. de la Barre et ridiculise impitoyablement sa science aussi courte que pompeuse. Cependant, je ne crois pas que personne ait encore songé à mettre un nom sur le bonnet de cette sommité doctorale. Je demande la permission de l'essayer, comme contribution possible à cette édition annotée que nous attendons tous des *Voyages* du fameux officier gascon.

Dans une lettre du 10 novembre 1683 que Mgr de Laval écrivait à M. de Seignelay et que l'abbé Langevin a reproduite à la suite de sa *Notice Biographique sur le premier évêque de Québec*, on rencontre le passage suivant :

“ Le Sr Bourdon, chirurgien que M. de la Barre a amené avec lui, rend de grands services à cet hôpital et à tout le pays ; c'est en cette considération que je vous supplie de lui procurer quelque gratification de Sa Majesté.... ”

À première vue, il semble bien qu'il n'y a plus à chercher et que la victime de LaHontan est ici clairement désignée. Détrompons-nous. Le malheur, c'est qu'il ne paraît pas y avoir eu de médecin ou de chirurgien du nom de Bourdon en Canada au XVII^e siècle. Faute de mieux, M. l'abbé Langevin explique en note qu'il s'agit probablement d'un fils de Jean Bourdon, le procureur général, mais il oublie que dans le texte même qu'il annote, il est parlé d'un médecin que M. de la Barre a amené avec lui et qui n'était par conséquent pas du pays. Chacun sait d'ailleurs que Jean Bourdon n'a eu que deux fils, Jacques Bourdon d'Autray et Jean-François Bourdon de Dombourg qui furent, l'un et l'autre, assez loin d'être médecins.

Il y a tout lieu de croire que le nom de Bourdon, tel qu'imprimé dans la lettre de Mgr de Laval, procède d'une mauvaise lecture, et qu'en recourant de nouveau au manuscrit original, on y trouverait plutôt Beudoin. Entre les deux noms la distance n'est pas grande et l'on a pu aisément s'y tromper.

En effet, si nous ne connaissons pas, par ailleurs, de médecin nommé Bourdon à l'époque de M. de la Barre, nous savons parfaitement et de plusieurs autres sources, qu'il y

en eut un nommé Baudoin. Tanguay nous apprend que Gervais Baudoin, chirurgien, épousa à Québec, le 6 novembre 1683, Anne Aubert. C'est quatre jours plus tard seulement, le 10 novembre, que Mgr de Laval écrit à M. de Seignelay pour lui recommander le médecin de M. de la Barre. Gervais Baudoin n'avait sans doute pas trouvé de meilleure occasion que son mariage pour solliciter de Mgr de Laval, en guise de cadeau de noces, la faveur de son appui. Arrivé avec le nouveau gouverneur, à la fin de septembre 1682, il avait eu tout le temps, en treize mois, non seulement de courtiser Anne Aubert, mais de se faire bien connaître de son évêque.

Quant à savoir si Gervais Baudoin méritait ou non les sarcasmes de LaHontan, c'est une autre question qui ne sera sans doute jamais résolue. Il est permis cependant de penser que LaHontan, suivant son habitude, a un peu chargé son personnage, pour mieux amuser son correspondant et patron. Gervais Baudoin n'était peut-être pas un aigle, mais le témoignage de Mgr de Laval, qui vaut bien celui du malicieux officier, laisse voir qu'il n'était pas non plus une buse.

AEGIDIUS FAUTEUX

LES DISPARUS

Léonard-Ovide Hétu — Né à Lavaltrie le 16 août 1834, du mariage de Joseph Hétu et Marguerite Hétu, il étudia au collège de l'Assomption et fit son droit au collège Ste-Marie, à ce cours de droit fondé par Mgr Bourget, sir G.-E. Cartier, C.-S. Cherrier et M. Bibaud. Il fut admis à la pratique du notariat en octobre 1857, et pendant 47 ans pratiqua sa profession à Montréal où il se distingua par ses vastes connaissances de la loi, son intégrité et son jugement toujours respecté. Le notaire Hétu avait la modestie de sa profession; il ne se laissa jamais entraîner vers les honneurs et la politique. Il se contenta d'exercer sa profession avec bienveillance; les riches comme les pauvres recevaient toujours le même sympathique accueil. C'était un homme de bien dans toute la noblesse du mot. Il décéda à Montréal le 24 février 1904.

LE PEINTRE J.-N. MARCHAND

Il y a plus de trente ans, un artiste de nom canadien-français ou français se fit connaître aux États-Unis par divers dessins délicatement enlevés et publiés dans *Life*, revue humoriste hebdomadaire.

Peu après, vers 1892, une puissante compagnie de machines à coudre, à l'occasion d'une exposition internationale, commanda à cet artiste une série de tableaux historiques illustrant les explorations des Français, le long du Saint-Laurent et du Mississipi.

Cette série fut reproduite en couleurs et eut une vogue extraordinaire; tout le monde en voulait.

Depuis cette époque j'ai essayé d'obtenir quelques renseignements sur le peintre talentueux qui, avec un rare bonheur, avait réussi un si grand nombre de compositions historiques, mais mon enquête ne rapporta pas ce que j'en attendais.

En 1920, un ami, Emile Vaillancourt, à qui je confiais ma détresse, songea à écrire à la Compagnie Singer de New-York et il reçut quatre petites gravures monochromes. C'est tout ce qu'on avait pu trouver de l'oeuvre du peintre dans les archives de la firme. Accompagnait l'envoi une lettre disant que le personnel du moment ignorait tout de la vie du sieur Marchand. On savait cependant que la Compagnie avait fait don de la plupart des tableaux du peintre à des écoles, et une liste suivait :

La Salle à l'embouchure du Mississipi Donné à La Salle High School de la Nouvelle-Orléans.

— *Le P. Marquette découvrant le Mississipi*. Donné à une école de Saint-Louis, Mo.

Le P. Hennepin aux chutes de Saint-Antoine. Donné à une école de Minneapolis, Min.

La Salle revenant du Texas. Donné à une école de Houston, Texas.

Quant aux scènes qui concernaient le Canada telles : *Jacques Cartier à l'intérieur de la bourgade de Hochelaga*, et une autre dont j'oublie le sujet, on n'en avait gardé aucun souvenir.

Plus tard, ajoutait la lettre, quatre autres scènes histo-

riques ayant pour théâtre le littoral de l'Atlantique, furent peintes par Marchand. De celles-ci on savait seulement, que l'une d'elle, représentant la *Première rencontre des Massaoits avec les Européens* fut remise à la Société historique du Massachusetts, à sa demande.

Sur l'artiste, rien. Quel était son pays d'origine? Quel âge avait-il? Était-il mort? Vivait-il encore?

Si ces lignes tombent sous les yeux de quelqu'un capable de fournir quelques... indices, ne voudra-t-il pas me les communiquer?

E.-Z. MASSICOTTE

LES DISPARUS

L'honorable John-Lawrence Cannon — Né à Québec le 18 novembre 1852, du mariage de Lawrence-Ambrose Cannon, avocat, et de Mary-Jane Cary.

Il fit ses études au séminaire de Québec, au collège de Nicolet et à l'université Laval où il obtint le degré de licencié en droit en juin 1874.

Admis au barreau en juillet 1874, M. Cannon pratiqua pendant quelques mois à Québec, puis alla s'établir, en avril 1875, à Arthabaska où il forma une société légale avec l'honorable E.-L. Pacaud.

Aux élections générales de juin 1882 pour la Chambre des Communes, M. Cannon fut candidat dans le comté d'Arthabaska, mais il fut battu par M. D.-O. Bourbeau.

En 1890, le gouvernement Mercier abolissait la charge de solliciteur général et créait celle d'assistant-procureur général. Cette nouvelle position fut offerte à M. Cannon par M. Robidoux, alors procureur général. M. Cannon accepta et, le 2 février 1891, il était nommé assistant-procureur général et greffier en loi.

M. Cannon remplit cette charge importante à la satisfaction de tous pendant quinze ans.

Le 29 juillet 1905, M. Cannon était nommé juge de la Cour Supérieure pour le district des Trois-Rivières.

Le 6 juillet 1910, le juge Cannon était transféré au district judiciaire de Québec.

Il décéda à Québec le 30 janvier 1921.

L'OFFICIER JANCLOT

Parmi les dix-neuf relations du siège de Québec en 1690 qu'il reproduit dans son ouvrage: *Sir William Phipps devant Québec*, M. Ernest Myrand a cru devoir attribuer la neuvième dans l'ordre de disposition à un officier du nom de JancLOT. Cette même relation avait déjà été publiée pour bonne partie en 1884 dans la *Collection des Documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France* (II, 20-23), mais sans nom d'auteur, et M. Myrand note en passant que l'éditeur de cette compilation s'est décerné par là "un beau certificat d'ignorance". La relation telle que publiée dans *Sir William Phipps devant Québec* paraît être tirée des Archives du séminaire de Québec, d'après une copie faite aux Archives de Paris sous la direction de M. l'abbé Ferland. Et il doit y avoir au bas de cette copie un nom d'auteur qui se lit JancLOT ou quelque chose d'approchant. Quel est ce JancLOT? M. Myrand ne nous a donné aucun renseignement sur lui, sans doute parce qu'il n'en a pu trouver. Après l'avoir appelé l'officier JancLOT dans le titre même de sa relation, il n'a cependant pas jugé à propos de lui faire une place un peu plus loin dans sa longue liste des officiers des troupes du Canada au temps du siège de Québec. Il n'y avait pourtant grand risque à faire entrer un JancLOT de plus ou de moins dans cette étrange liste où figure un peu tout le monde depuis les officiers du régiment de Carignan jusqu'à ceux des régiments de Montcalm.

Tout indique que c'est M. Myrand qui a pris sur lui de consacrer officier l'auteur de sa relation et uniquement parce qu'en faisant le récit de mouvements militaires il emploie la première personne du pluriel, "nous". A mon humble avis, ce n'est pas une conclusion qui s'impose. JancLOT, si JancLOT il y a, pouvait très bien, dans une relation de ce genre, écrire: Nous repoussâmes les ennemis, . . . etc., et n'avoir participé en aucune façon aux combats qu'il relate. Lorsqu'il dit: nous, il entend: les Français. Ce qui est certain, c'est que parmi tous les officiers des troupes de la marine qui ont servi au Canada à quelque époque que ce fût, il n'y a pas eu de JancLOT. Mais officier ou non, il n'en serait pas moins intéressant de savoir qui fut ce témoin du siège

de Québec en 1690. Le nom de Jancloot n'a été relevé nulle part ailleurs, pas plus dans nos registres de l'état-civil que dans nos archives. C'est à se demander si M. Myrand, cédant à son impétuosité ordinaire, ne s'est pas trop hâté en taxant d'ignorance sur ce pied le compilateur de la *Collection de Documents*, qui a bien assez d'autres péchés sur la conscience. Il se peut que sur la copie conservée au séminaire de Québec se lise la signature Jancloot, mais qui sait si le copiste de l'abbé Ferland n'a pas hasardé cette transcription d'une signature originale illisible ou peu facile à déchiffrer ? Un archiviste mieux averti trouverait peut-être aujourd'hui la vraie lecture, et il me semble que l'essai vaut d'être tenté.

AEGIDIUS FAUTEUX

LES DISPARUS

Joseph-Edouard Bédard — Né à Beauport, le 22 août 1845, du mariage de Edouard Bédard et de Sophie Roy. Admis au barreau le 4 mars 1868. Il fut plusieurs années maire de Beauport et préfet du comté de Québec. Il brigua aussi deux fois les suffrages politiques des électeurs du comté de Québec. Beauport lui doit la fondation d'un collège aujourd'hui sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes. Rome lui décerna le titre de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Décédé à Beauport le 30 janvier 1927. Auteur du *Code municipal de la province de Québec* annoté (1898) et de *Code des huissiers*.

Georges-Arthur-Odilon Duval — Né à Québec le 18 décembre 1843, du mariage de Joseph-Jacques Duval et de Adélaïde Dubuc. Il fut admis au barreau le 6 novembre 1865, et pratiqua à Québec, en société avec M. L.-B. Caron, plus tard juge de la Cour Supérieure. En 1874, M. Duval devenait secrétaire de l'honorable A.-A. Dorion, ministre de la justice. Il remplit le même office auprès de l'honorable M. Fournier, qui succéda à M. Dorion comme ministre de la justice. En janvier 1876, M. Duval acceptait la charge de secrétaire des juges de la Cour Suprême et de rapporteur officiel de cette cour. M. Duval décéda le 6 juin 1895.

LE BANQUIER BENJAMIN-HENRI LEMOINE

Député du comté de Huntingdon à l'Assemblée législative du Canada, du 12 novembre 1844 au 6 décembre 1847, il avait défait, dans une lutte fort vive, M. Augustin Cuvillier, le président de l'Assemblée durant le premier parlement. Il ne fit qu'un parlement, refusant une seconde élection afin de donner tout son temps à la Banque du Peuple dont les affaires augmentaient sans cesse. M. Lemoine était caissier de cette banque depuis 1835. Il en devint le président en 1870, mais il se retira deux ans plus tard et mourut le 18 avril 1875. Lors de sa retraite, en 1872, les actionnaires et les amis de la Banque du Peuple se réunirent et présentèrent à M. Lemoine des vases d'argent, valant \$3,000, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à cette institution.

M. Lemoine occupait un rang honorable dans la société et il était fort bien vu parmi les banquiers et les financiers de l'époque. Grâce à sa clairvoyance et à ses aptitudes pour la finance, il conduisit la Banque du Peuple à travers plusieurs écueils et la mena à bon port. L'un de ces écueils, et non des moindres, qu'il évita en compagnie des autres banques de Montréal, fut le contre-coup de la suspension par les banques des États-Unis du paiement en espèces de leurs billets, à cause d'une crise monétaire sans précédent en ce pays. M. Lemoine fut aussi appelé à témoigner dans l'enquête faite en 1859, par l'Assemblée législative, sur le régime bancaire canadien et il s'y révéla administrateur de premier ordre, banquier sage et prudent. Lorsque l'âge et la maladie le forcèrent à se retirer, en 1872, la Banque du Peuple était regardée comme l'une des plus fortes et des plus prospères de la province.

Né à Québec le 15 août 1811, Benjamin-Henri était le fils de Benjamin Lemoine, marchand, et de Julia-Ann McPherson, et le frère de sir James McPherson Lemoine, littérateur bien connu. Il montra dès sa jeunesse une aptitude remarquable pour les affaires. Il fut commis chez C. A. Holt, de 1825 à 1835. Doué d'un jugement lucide, d'une énergie rare, d'une organisation physique exceptionnelle, il fut choisi par l'honorable Louis-Michel Viget, président de

la Banque du Peuple, comme gérant de cette institution financière, en remplacement de M. Letourneux, le premier gérant.

M. Lemoine avait épousé, le 4 avril 1836, Sophia-Eliza McPherson. Elle décéda le 29 avril 1871.

FRANCIS-J. AUDET

TOUS CALVINISTES

Voici une perle que je m'en voudrais de ne pas faire admirer aux lecteurs du *Bulletin*, car elle est de la plus belle eau. Je la cueille à la page 30 du tome premier d'une *Histoire du Protestantisme français au Canada et aux États-Unis*, publiée vers 1913, par le pasteur Duclos :

“ Dans ses *Annales* de 1690, Charlevoix affirme que les officiers les plus distingués étaient protestants. Voici les noms des plus connus, de Louvigny, de Clermont, de la Mothe, Colombet, Des Marais, de Villiers, de Lusignan, le baron de LaHontan, le sieur d'Argenteuil, de Monseignat, contrôleur général de la Marine, les sieurs de Bonrepos, de la Brosse, Dejordis, St-Martin, d'Aberville, tous calvinistes, donnant un très bon exemple ”.

Qui aurait cru qu'il y eût tant de protestants en place au Canada, cinq ans après la révocation de l'Édit de Nantes ?

Le pasteur Duclos s'est naïvement fait prendre à un piège pourtant bien vieux. Il a cru ou voulu croire qu'un officier réformé était un officier attaché à la religion réformée. S'il avait été un lecteur assidu du *Bulletin*, il aurait évité cette bourde digne de figurer en bonne place dans le *Sottisier* universel. Il y a déjà plus de trente ans qu'en réponse à un lecteur resté perplexe devant ce titre d'officier réformé, M. Faucher de Saint-Maurice en a donné une explication, sinon tout à fait exacte, du moins assez claire pour empêcher dans l'espèce toute confusion de l'ordre militaire avec l'ordre religieux.

AEGIDIUS FAUTEUX

LES FRÈRES SANGUINET

Voici la généalogie des patriotes Sanguinet, frères, pendus à Montréal en 1839 :

Première génération : Joseph Sanguinet, chirurgien-major, marié à Thérèse Timan.

Deuxième génération : Simon Sanguinet, notaire royal, marié le 30 janvier 1729, à Varennes, à Angélique Lefebvre, fille de Louis Lefebvre, sieur Duchouquet, et de Angélique Perthuis.

Troisième génération : Christophe Sanguinet, propriétaire de la seigneurie La Salle, marié à Montréal, le 14 février 1763, à Catherine Baby dite Cheneville, fille de Joseph Baby dit Cheneville, garde magasin au fort de Niagara, et de Angélique Robert.

Quatrième génération : Ambroise Sanguinet, seigneur de La Salle, capitaine de milice sédentaire, marié, à Varennes, le 2 octobre 1798, à Julie Lemoyne de Martigny, fille de Amable Lemoyne de Martigny et de Marie-Archange Saint-François. Il décéda à Saint-Philippe le 3 avril 1819, et fut inhumé sous son banc seigneurial, dans l'église paroissiale.

Cinquième génération : 1° Christophe-Ambroise Sanguinet né à Varennes le 21 décembre 1799; 2° Charles-Amable Sanguinet, né à Varennes le 23 novembre 1800; 3° Julie-Catherine Sanguinet née à Varennes le 18 mai 1802; 4° Marie-Angélique Sanguinet née à Varennes le 18 mai 1802; 5° Henry Sanguinet né à Varennes le 20 avril 1803 et décédé au même endroit le 26 décembre 1803; 6° Adélaïde-Hortense Sanguinet née à Varennes le 22 décembre 1804; 7° Julie-Hermine Sanguinet née à Varennes le 10 mars 1806.

Christophe-Ambroise Sanguinet épousa, à Saint-Philippe, le 23 novembre 1824, Marie Hamel, fille de Pierre Hamel et de Marie Gadouas. Il fut exécuté à Montréal le 18 janvier 1839.

Charles-Amable Sanguinet épousa à Saint-Constant, le 1er février 1825, Marguerite Dupuis, fille de Fabien Dupuis et de Marguerite Lhuissier (Lussier). En secondes noces, le 26 juin 1826, il épousa, à Saint-Philippe, Catherine Hamel, fille de Pierre Hamel et de Marie Gadouas. Il fut

exécuté à Montréal le 18 janvier 1839. Les frères Sanguinet avaient donc épousé les deux sœurs. Les frères Sanguinet vécurent à Saint-Philippe de 1813 à 1838.

EMILE FALARDEAU

LES DISPARUS

Jean-Baptiste Couillard-Dupuis — Né à Saint-Thomas-de-Montmagny le 24 août 1814, du mariage de Charlemagne Couillard Dupuis et de Charlotte Boillard. Il fut marchand et agriculteur à Saint-Roch-des-Aulnaies et amassa une jolie fortune. M. Dupuis fut député de L'Islet à l'Assemblée législative de Québec de mai 1878 à novembre 1881. Décédé à Saint-Roch-des-Aulnaies le 13 août 1889. "En tête des citoyens les plus marquants de Saint-Roch, écrivait Mgr Têtu en 1898, je dois une mention spéciale au regretté M. J.-B. Dupuis, qui fut pendant longtemps le député de L'Islet mais qui fut toujours aussi le meilleur ami et le conseiller le plus éclairé de son curé, M. Têtu. Ces deux hommes étaient faits pour s'estimer, se comprendre et s'entr'aider. Chrétien exemplaire, M. Dupuis était le bras droit de son curé, il le seconda dans toutes ses nobles entreprises, et chaque fois qu'un appel était fait, il était le premier à souscrire généreusement pour tout ce qui pouvait contribuer à la gloire de Dieu ou au bien de la paroisse."

L'honorable Denis-Benjamin Viger — Né à Montréal le 19 août 1774, du mariage de Denis Viger et de Perrine-Charlotte Cherrier. Avocat. Il fut député de Montréal-ouest, de Kent, de Leinster, puis de Richelieu, et ensuite conseiller législatif. Délégué en Angleterre deux fois par ses compatriotes, il fit partie de 1843 à 1846 du ministère Draper-Viger comme chef de la section bas-canadienne. M. Viger se retira de la vie publique en 1858. Décédé à Montréal le 13 février 1861. Arrêté le 4 novembre 1838, M. Viger avait été gardé en prison pendant dix-neuf mois. On a de M. Viger un factum ou mémoire contre Toussaint Pothier soumis à la Cour Provinciale d'Appel (1827); une lettre au Très Honorable vicomte Goderich (1831); un rapport sur sa mission en Angleterre (1835) etc, etc.

LE GUILLOTINE SARA DIT BEAUPRE

Feu Benjamin Sulte avait réclamé comme trifluvien un nommé Antoine Sara dit Beaupré qui aurait été guillotiné sous la Terreur. M. Fauteux établit (*B.R.H.*, vol. XXXIII, p. 97) que dans les *Annales patriotiques* apparaît bien le nom de Antoine Sara dit Beaupré qui n'aurait pas été guillotiné mais simplement appréhendé et conduit à l'Abbaye.

Ce prétendu guillotiné trifluvien de Sulte aurait eu, en 1793, 34 ans. Référant aux registres des Trois-Rivières, à la date de 1759, ou aux années voisines, on n'y rencontre aucune famille du nom de Sara dit Beaupré. Sulte, d'ailleurs, n'avait pu établir l'existence, dans nos registres, de la naissance d'Antoine Sara dit Beaupré.

Mais M. Fauteux continuant à faire des conjectures, nous dit, que bien qu'il n'y ait pas, en effet, dans le *Dictionnaire* Tanguay de famille Sara, il veut supposer que les lettres majuscules S et T ont pu être confondues par Tanguay, et qu'on pourrait retracer l'Antoine Sara dit Beaupré de Sulte, sous le nom de Tara, puisque Tanguay, au vol. VIII, p. 258, dit-il, nous mentionne " Anthoine Tara, sergent dans les troupes, qui épouse, aux Trois-Rivières, le 5 février 1759, Suzanne Chaput vve Hérard ". Et M. Fauteux demande si quelqu'un ayant accès aux registres des Trois-Rivières, ne pourrait vérifier et s'assurer si le sergent Tara, marié le 5 février 1759, s'appelait Sara ou Tara; et surtout, s'il n'a pas fait baptiser à la fin de l'année 1759 un enfant du nom d'Antoine.

Or, les registres des Trois-Rivières consultés, on n'y trouve, ni le mariage du 5 février 1759, mentionné par Tanguay, ni le baptême, en 1759 ou dans les quelques années suivantes, d'un enfant qui serait né du mariage du sergent en question.

Où Tanguay avait-il pris ce mariage? Nous avons continué nos recherches dans les registres des paroisses du district, et voilà que dans le registre des anciennes Forges St-Maurice, nous rencontrons l'acte suivant. C'est donc aux Forges et non aux Trois-Rivières, que s'est marié le sergent en question. Le fils, Antoine, avait alors quatre mois. Le Récollet Amiot, qui a fait le mariage, a bien lisiblement

écrit "Thara", et le marié signe "Tara". Il ne peut y avoir de doute quoique l'épellation du nom de famille varie entre la signature Tara et le texte de l'acte.

Voici cet acte:

"L'an mil sept cent cinquante neuf, le cinquième de février, je soussigné faisant les fonctions curiales aux forges de St-Maurice, certifie qu'après avoir publié un ban de mariage seulement aiant obtenu la dispense des deux autres par Monseigneur l'Evêque de Québec entre Antoine Thara Sergent dans les troupes de la marine fils de Hiacinthe Thara et de Anne Mangin d'une part, et de Susane Chaput veuve Hérard fille de Jean Baptiste Chaput et de Nicolle Gueny d'autre part. Je certifie de plus avoir légitimé Antoine Thara leur fils agé de quatre mois, et que ne s'étant trouvé aucun empeschement je leur ai donné la bénédiction nuptiale, en présence de la part de l'époux, de Jean-Baptiste DeLorme et de Jean Dhaulet, et de l'épouse de Nicolas Robichon et de Antoine Milot qui ont signé avec nous les jour et an que dessus.

Antoine Tara—Suzanne Chapu—DeLorme—Milot—
Robichon—Fr Hyacinthe Amiot, R."

J.-B.-Meilleur Barthe

L'APPICHIMO

Dès son arrivée à Montréal, en 1688, le notaire Adhémar commence à dresser des contrats d'engagement de voyageurs pour aller faire la traite dans l'ouest.

Dans ces pièces, il est spécifié entre autres choses que l'engagé aura le droit d'emporter quelques marchandises afin de trafiquer à son compte; ensuite qu'il recevra à son retour à Montréal, un certain salaire en "argent monnoyé"; enfin qu'il aura en plus "son appichimo de dix castors" et parfois de six cators.

Par le contexte, l'*appichimo* (terme sauvage sans doute) semble être une gratification, un bonus, mais quelque lecteur ne pourrait-il pas nous dire, à quelle langue appartient ce mot et quelle est sa signification exacte?

E.-Z. M.

REPONSES

La seigneurie de Lanaudière ou du Lac Maskinongé (XV, p. 128) — La seigneurie de Lanaudière ou du Lac Mackinongé fut concédée le 1^{er} mars 1750 par le gouverneur de la Jonquière et l'intendant Bigot à Charles-François-Xavier Tardieu de Lanaudière.

Le deuxième propriétaire de cette seigneurie fut le fils de ce dernier Charles-Louis Tardieu de Lanaudière. Il la reçut par donation en date du 5 janvier 1768, devant Saillant, notaire à Québec. M. de Lanaudière décéda le 20 octobre 1811.

Le troisième propriétaire fut la fille de l'honorable Charles-Louis Tardieu de Lanaudière, Marie-Élisabeth. Elle hérita de la seigneurie à la mort de son père.

Mlle de Lanaudière vendit sa seigneurie le 17 mars 1814 à Toussaint Pothier, négociant à Montréal, pour la somme de 2000 livres. L'acte de vente fut reçu par Joseph Planté, notaire à Québec.

Pothier garda la seigneurie jusqu'au 21 juin 1841, date de sa faillite. Samuel Gerrard et James Logan furent syndics à la faillite de Pothier de 1841 à 1848.

Charles-Édouard Dunn, de Sainte-Ursule, acheta la seigneurie le 16 mars 1848, pour la somme de 13,000 louis, par acte de Lacoste et Weekes, notaires à Montréal. Dunn fut incapable de payer son acquisition et la rétrocéda le 2 juin 1854.

Samuel Gerrard reprit alors la seigneurie et la légua à sa mort à son fils Samuel Henry Gerrard, à sa soeur, Anne Gerrard, veuve de Robert Thomas Ridge, de Rockport, Irlande, et à ses neveux et nièces. Madame Ridge, devenue seule héritière avec ses neveux et nièces, par la mort, en 1858, du fils de Samuel Gerrard, vint demeurer au manoir de Lanaudière. C'est elle qui vendit la seigneurie à Michel Lefebvre, marchand de Montréal, par acte de J. Belle, notaire à Montréal, le 23 décembre 1867.

Michel Lefebvre vendit la seigneurie de Lanaudière, le 7 novembre 1871, par acte du notaire Lamotte, de Montréal, à Louis-Alphonse Boyer, Firmin Hudon et Charles-Adolphe Boyer, tous trois de Montréal.

Ces derniers, par l'entremise de Louis-Alphonse Boyer, vendaient leur seigneurie le 14 novembre 1874, par acte de Valère Guillet, notaire aux Trois-Rivières, aux Ursulines des Trois-Rivières, pour la somme de \$22,000. L'arrière-fief Hope n'était pas compris dans la vente.

Les Dames Ursulines des Trois-Rivières sont encore propriétaires de la seigneurie de Lanaudière ou du Lac Maskinongé.

RICHARD L'ESSARD

Pension du roi aux familles nombreuses (XXXI, p. 354) — A. G. B. cite une lettre de Frontenac au ministre, du 13 novembre 1673, où il est question d'une pension du roi, reçue par M. Le Gardeur de Tilly, parce qu'il était père de 14 enfants. B... désire savoir "en vertu de quel ordre du roi ou de quel règlement, Talon payait ces pensions". Les 3 et 12 avril 1666, il y eut un arrêt ordonnant que tous les habitants de la Nouvelle-France ayant jusqu'à dix enfants vivants, nés en légitime mariage, non prêtres, ni religieux, ni religieuses, seraient payés des deniers que Sa Majesté enverra au dit pays, d'une pension de 300 livres par chacun an et ceux qui en auraient 12, de 400 livres. (Can. Corr. Gen'le—2e série, C-11). Donnait-on plus aux familles de 14 enfants? Je n'ai rien trouvé qui le dise, mais il se pourrait bien qu'il en fut ainsi, puisque, en 1666, les familles de 10 et de 12 enfants étaient ainsi honorées du roi.

REGIS ROY

Pierre-Victor Almain (XXXIII, p. 36) — Dans les réclamations au sujet du papier-monnaie enrégistrées à Québec en 1764, on trouve le nom de la veuve Almain, de sorte que son mari est mort avant cette date, ce qui réduit à dix ans l'espace de temps pendant lequel il faut chercher la mort d'Almain.

FRANCIS-J. AUDET

M. de la Bretonnière (XXXII, p. 192) — Le sieur de la Bretonnière qui servit en qualité de lieutenant de milice, compagnie de Godefroy de Saint-Paul, de Trois-Rivières, dans l'expédition de M. de la Barre, contre les Iroquois

en 1684, était d'origine française. C'est Jacques Passart dit La Bretonnière, soldat de la compagnie DuCue, régiment de Carignan. Il était né en 1646, passa au Canada avec le régiment sus-mentionné en 1665. Se fit colon, épousa Marie-Louise Lemaître, le 22 janvier 1676, à la Rivière du Loup.

RÉGIS ROY

Le chirurgien Blin (XXXII, p. 702) — D. demande si J.-B. Blin, chirurgien au régiment de Guyenne, marié en 1756 à Catherine Archambault, est resté au Canada après la conquête. Je crois pouvoir répondre négativement car, dans une lettre écrite de Loches, le 9 mars 1767 et adressée à son frère en Canada, par Mlle Elizabeth (Babet) de Lacorne, je découvre ce renseignement qui me paraît bien s'appliquer à notre personnage : " M. et Madame Blin sont établis à Calais ".

Je trouve aussi dans l'État des Pensions publié à Paris en 1791, mention d'un Jean-Baptiste Blin, qui est dit âgé de 83 ans et qui, depuis 1766, touche une pension de 400 livres sur les fonds de la guerre. Cette pension, précise une note, lui a été accordée en considération de ses services en qualité d'ancien contrôleur de l'hôpital militaire de Barèges.

Tout fait croire que le J.-B. Blin porté sur l'état des Pensions est le même que notre chirurgien de Guyenne. Il a dû être contrôleur de l'hôpital militaire de Barèges, de 1763 à 1766, c'est-à-dire depuis la réforme du régiment de Guyenne jusqu'à sa retraite. La date de sa retraite (1766) s'accorde avec son établissement à Calais dont parle Mlle de Lacorne en 1767.

S'il avait 83 ans en 1789, car les âges donnés dans l'état des Pensions correspondent à cette année, il devait être âgé de 75 ans lorsqu'il était à Ste-Marie de Beauce en 1781. Il n'est pas étonnant que, marié à une Canadienne, J.-B. Blin soit revenu au Canada après 1760. Mais était-ce en passant ou pour y finir ses jours ? C'est ce qui reste à savoir. Le vieux chirurgien vivait toujours en 1789, mais il pouvait encore à cette époque toucher sa pension en France et demeurer en Canada.

AEG. FAUTEUX

Sol canadien! terre chérie! (XXX, p. 410) — La chanson de Isidore Bédard dont le premier couplet se lit comme suit:

Sol Canadien! terre chérie!
Par des braves tu fus peuplé:
Ils cherchaient loin de leur patrie
Une terre de liberté.
Nos pères, sortis de la France,
Étaient l'élite des guerriers:
Et leurs enfants de leur vaillance
N'ont jamais flétri les lauriers.

fut publiée pour la première fois dans la *Gazette de Québec* du 1^{er} janvier 1829. Elle a été, depuis, reproduite des centaines de fois dans nos journaux et recueils de poésies.

Étienne Parent compare quelque part Isidore Bédard à Rouget de l'Isle, l'auteur de la *Marseillaise*. Il est certain qu'Isidore Bédard avait beaucoup de talent. Ses vers avaient beaucoup de souffle patriotique mais peuvent-ils être mis en parallèle avec ceux de l'hymne national français ? Nous en doutons. D'ailleurs, Bédard n'avait pas encore vingt-trois ans lorsqu'il composa ce chant patriotique.

Né à Québec le 9 janvier 1806, Isidore Bédard était le fils du fameux patriote Pierre Bédard. Admis au barreau le 14 octobre 1829, Bédard fut élu député du Saguenay aux élections générales de 1830. L'année suivante, il passait en Angleterre en même temps que M. D.-B. Viger, chargé d'une mission auprès du gouvernement anglais. Bédard se rendit ensuite à Paris où il décéda le 14 avril 1833, à l'âge de vingt-sept ans et trois mois.

L'historien Garneau qui l'avait rencontré à Paris écrivait peu après sa mort:

“ M. Bédard avait le plus bel avenir devant lui. La réputation du père était pour le fils une recommandation toute spéciale auprès de ses compatriotes. Des talents ajoutés à cela pouvaient le mener loin, s'il montrait le caractère et la consistance qui conviennent à un homme appelé à jouer un rôle dans la politique de son pays. Il joignait à ces avantages une élocution facile et une voix mâle et agréable qui le faisaient déjà rechercher dans les assemblées publiques.

“ Tout cela s'enfouit pour jamais dans la tombe sur une terre étrangère. Les délices et les tentations de l'Europe

avaient ouvert sous les pas du jeune Canadien un abîme qu'il n'avait pu éviter, et dans lequel il s'était précipité avec toute l'ardeur d'un tempérament fougueux qui s'abandonne à ses passions. Le voyage qui devait former le plus bel épisode de sa vie, était ainsi devenu la cause de sa perte".

Le corps d'Isidore Bédard repose dans le cimetière Montmartre depuis quatre-vingt-quatorze ans. On a réussi à trouver la tombe du poète Crémazie dans le cimetière du Havre. Ne pourrait-on pas essayer de retracer la tombe du jeune poète canadien dans le cimetière Montmartre ?

Les "Dames doreuses" (XXXI, p. 458)—Le reçu suivant prouve que les Dames Ursulines de Québec s'occupaient, elles aussi, de dorer les autels :

"Je reconnois avoir reçu de Monsieur Jacques Panet, curé de Lislette et desservant du Cap St-Ignace, pour façon d'un chandellier paschal Vingt-huit Piastres et pour façon du cadre de l'autel Quatorze Piastres et pour l'or Treize Piastres, fait à Notre Monastère de Ste-Ursule de Québec ce 16 de mai 1782.

Sr St. Louis de Gonzague, Supr^e".

D'autres reçus conservés dans les archives de la fabrique de L'Islet prouvent également que les Ursulines de Québec firent plusieurs travaux de dorure pour l'église de cette paroisse.

L'abbé J.-E. D.

LES DISPARUS

R. P. Louis de Gonzague Gladu — Né à Saint-Antoine-sur-Richelieu le 26 septembre 1840, du mariage de Louis Gladu et de Florence Courtemanche. Entré chez les Oblats de Marie Immaculée, il fut ordonné prêtre à Ottawa le 29 mai 1870. Il fut professeur à l'université d'Ottawa, missionnaire à Saint-Sauveur de Québec, à Mattawa, au Cap-de-la-Madeleine, puis à Winnipeg. Le Père Gladu décéda à Saint-Boniface, Manitoba, le 23 décembre 1925. Auteur des *Hymnes du bréviaire* publiés en 1912. Il avait aussi fondé la *Bannière de Marie Immaculée*, en 1893, et l'*Ami du Foyer*, en 1905. Ces deux revues sont encore pleines de vie.

LES COLONS DE MONTREAL DE 1642 à 1667

(Suite)

216*. Brossard, Urbain. Maçon. Épouse, le 19-4-60, Urb. Audiau (497). Soldat de la 20e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

217*. Bruzé (ou Bouzé), Pierre. Reçoit gratification en 1654, (Faillon, II, 188). Seule mention.

218*. Cadet, René. Aucune trace : probablement mort en mer.

219*. Cadieu, Jean. Serrurier. Soldat de la 4e escouade, 1663. Épouse, le 26-11-63, Marie Valade (922). Recens. 1666-1667. Concession, 8-12-67.

220*. Chartier, Guillaume. Tailleur. Concession, 20-8-62. Épouse, le 27-11-63, Marie Faulcon (903). Recens. 1666-1667.

221*. Chartier, Louis. Chirurgien. Signe dans plusieurs actes de 1654 à 1660. Tanguay I, 120, croit que c'est lui qui est nommé Louis Chartier, Sr. de la Broquerie. S. 20-7-60. Noyé.

222*. Chaudronnier, Jean. Aucune trace : probablement mort en mer.

223*. Chauvin dit Le Grand Pierre, Pierre, de Solesme, près de la Flèche. Meunier. Concession, 20-8-55. Épouse, le 16-9-58, Marthe Le Hautreux (467). Prisonnier des Iroquois en 1661. Recens. 1666-1667.

224*. Chevacet, Antoine. Signe de Basset, 15-12-58 ; dernière mention. Il était alors domestique de Jean Des-Carris.

225*. Chevallier, Louis. Cordonnier. Soldat de la 12e escouade, 1663. Concession, 25-8-62. Recens. 1666-1667. Dernier syndic de Montréal. Il avait été élu en 1672.

226*. Crusson dit Pilote, François. Compagnon de Dollard. Mort en 1660.

227*. Dany dit Le Tourangeau, Honoré de Montoux, évêché de Tours. Charpentier. Épouse, 1° le 23-9-58, Marie Bidard (444) ; 2°, le 20-3-66, Pierrette Lapierre (1185). Caporal de la 16e escouade, 1663. Concession, 9-5-59. Recens. 1667. Basset le nomme Dansny. Faillon,

dans son rôle général, II, 531, lui consacre deux notices, une sous le nom de Dany et l'autre sous le nom de Dauvin, erreur évidente de lecture, car en écriture, Dansni peut parfois se lire Dauvin. Ce dernier auteur écrit aussi Dasny. V. *Canadian Antiquarian*, 1913, p. 177.

228*. Daubigeon, Julien. Vint avec sa femme Perrine Mousnier (290). Closse, 7-3-55. Tué par les Iroquois le 31-5-55. Tanguay, *A travers les Registres*, le nomme Jean Du Lignerion et dans son *Dictionnaire généalogique*, I, 394, Julien Du Lignerion.

229. David, Pierre. Gastineau, 15-3-53. Unique mention.

230*. Davoust, Jean de Clermont, Maine. Chapelier. Signe dans Closse, 11-12-53. S. 28-8-57. Noyé.

231*. De La Saudraye, Louis. Présent à divers actes de 1655 au 3-12-66. Dernière mention.

232*. Deniau, Jean, de Nantes, en Bretagne. Scieur de long. Soldat de la 7^e escouade, 1663. Épouse, le 21-1-64, Hélène Dodin (900). Recens. 1666-1667. Tué par les Iroquois en 1695. Faillon, II, 541, le nomme Druzeau pour Denyeau.

233*. Deniau, Sr Destailis, Marin, de Luché, diocèse du Mans. Épouse, le 24-11-59, Louise-Thérèse Le-Breuil (569). Recens. 1666-1667. Au recens. de 1666, une erreur du copiste, sans doute, lui donne le surnom de Sully. Faillon, II, 539, le nomme Denyau et II, 541, Druzeau (Denyeau). Jean et Marin Deniau n'étaient pas de la même famille.

234*. De Rennes dit Pachanne, Bertrand. Scieur de long. Concession, 24-7-54. Recens. 1666-1667. Le copiste du recens. de 1666, le nomme "de Reniers, sieur Le-long" ! Mort au combat de la Rivière-des-Prairies, en 1691.

235*. Desautels dit Lapointe, Pierre, de Malicorne, évêché du Mans. Soldat de la 7^e escouade, 1663. Concession, 3-5-65. Épouse, le 11-1-66, M. Remy (1220). Recens. 1667.

236*. Desorson, Zacharie. Charpentier et scieur de long. Closse, 27-9-54. Rédige un acte le 7-10-55. Dernière mention.

237*. Després dit Berri, Simon. Concession, 23-7-54. Soldat de la 19^e escouade, 1663. Pris et brûlé par les Iroquois en 1663. (Reg. N. D. 23-4-64).

238*. Doguet, Louis. Aucune trace ; probablement mort en mer.

239*. Doussin, René. Scieur de long. Compagnon de Dollard. Mort en 1660.

240*. Ducharme dit Lafontaine, Fiacre, de Paris. Menuisier. Saint-Père, 25-8-57. Épouse, le 13-1-59, Marie Pacrault (59). Concession, 31-10-62. Soldat de la 18^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

241. Dumay, (Demers), Jean. Closse, 11-12-53. Concession, 20-8-55. Épouse, le 9-11-54, Jeanne Vedye (344). Basset, 3-11-62. Dernière mention. Quitte Montréal pour la région de Québec.

242*. Duval, Nicolas, de Forges, en Brie. Compagnon de Dollard. Tué le 19-4-60.

243*. Fontaine dit Le Petit Louis, Louis. Scieur de long. Basset, 18-11-57. Doit être lui qui est nommé Juron dit Fontaine au recens. de 1666. Recens. 1667. Sulte, III, 49, le confond avec Louis Fontaine, pilote de Québec.

244*. Frenot, Jean. Couvreur. Reçoit une gratification en 1654 (Faillon, II, 188). 24-7-55. Tanguay, I, 475, le nomme Perot.

245*. Fruitier, Jean. Aucune trace ; probablement mort en mer.

246*. Gaillard dit Le Prieur, Christophe. Jardinier. Basset, 19-2-58. Recens. 1667.

247*. Galbrun, Simon. Concession, 24-7-54. Épouse, le 18-11-59, Françoise Duverger (544). Soldat de la 15^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

248*. Gasteau, Jean, de Clermont, Maine. Basset, 14-10-58. Concession, 25-8-62. Caporal de la 5^e escouade, 1663. Épouse, le 10-1-67, Charlotte de Coguenne (1332). Recens. 1666-1667.

249*. Gaudin dit Chatillon, Pierre, de la Rivière Saint-Jean, en Acadie. Charpentier. Concession, 2-2-54. Épouse, le 13-10-54, Jeanne Rousselière (341). Soldat de la 19^e escouade, 1663. Basset 30-9-66 et 1-12-67.

250*. Gendron dit La Rolandière, Guillaume, de Blay, évêché de Nantes. Boucher et couvreur. Signe Gandron. Épouse, le 21-8-64, Anne Loiseau (976). Soldat de la 14^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

251*. Gervaise, Jean. Épouse, le 3-2-54, Anne Archambault (68). Concession, 30-3-55. Soldat de la 8^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667. Fut boulanger, marchand, procureur fiscal et juge. S. 1690.

252*. Getté (Jetté), Urbain. Maçon et scieur de long. Concession, 12-5-59. Épouse, le 26-10-59, Catherine Charles (518). Soldat de la 19^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

253. Grandin, Marie. B. 1611. Épouse de Jacques Picot (184).

254*. Grégoire, Louis. Basset, 4-12-58, dernière mention.

255. Grisard, Louise. Épouse de J. Auger (196). Dut venir avec son mari. B. 1634. Recens. 1666-1667.

256*. Gueretin Louis. Sabotier. Concession, 10-12-56. Épouse, le 26-10-59, Elisabeth Camus (511). Soldat de la 19^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

257. Guillaume . . . L'Homme De Gadois. Gastineau, 15-3-53. Seule mention.

258*. Guyet, Jean. Closse, 25-3-54. Basset, 20-9-58. Dernière mention.

259*. Hardy, Pierre. Basset, 28-9-58. Recens. 1666-1667.

260*. Heurtebize, André. Possédait une terre en 1655, (Maisonneuve, 20-8-53). Fait contrat de mariage avec Denise Lemaistre (571), Basset, 5-10-59, mais le mariage n'eut pas lieu. Meurt à l'hôpital. S. 2-12-59.

261*. Heurtebize, Marin. Concession 20-8-55. Épouse, le 7-1-60, Estiennette Alton (496). Recens. 1666-1667.

262*. Houray, René. Alla demeurer dans la région des Trois-Rivières.

263*. Hudin, François. Boulanger. Évidemment lui qui est inhumé, le 15-1-54, sous le nom de François D'Haidin (326).

264*. Hunault dit Deschamps, Toussaint. Concession, 24-7-54. Epouse, le 23-11-54, Marie Lorgueuil (337). Recens. 1666-1667.

265*. Jannot dit Lachapelle, Marin. Charpentier. Concession, 2-2-54. Epouse, le 30-8-55, F. Besnard (353). Syndic de 1656 à 1660. Soldat de la 17^e escouade, 1663. Pris par les Iroquois en 1661, S. 24-7-64. Noyé.

266*. Josselin, Nicolas. Compagnon de Dollard. Mort en 1660.

267*. Jouanneau, Mathurin. Concession, 9-5-59. Soldat de la 16^e escouade, 1663. Recens. 1667. Fut presque toujours à l'emploi des Hospitalières.

268*. Jousset dit La Loire, Mathurin. Basset, 18-11-57. Epouse, le 8-8-61, Cath. Lotier (576). Soldat de la 18^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

269*. Laverdure. Gastineau, 15-3-53. Uniquet mention.

270*. Laire (ou Lert), Etienne. Concession, 25-8-62. Epouse, le 9-11-58 Marie Lorrion (472). Recens. 1666-1667. Dans un recens. il est surnommé Le Roy par erreur. Tanguay, I, 357, le nomme aussi, erronément, Le Ber.

271*. Langevin dit Lacroix et Le Petit Lacroix, Mathurin. Concession, 24-7-54. Epouse, en 1654, à Québec, M. Renault (340). Soldat de la 15^e escouade, 1663. Syndic en 1667. Recens. 1666-1667. Tailleur de pierre en 1681.

272*. Lauson, Gilles. Chaudronnier. Closse, 30-3-55. Concession, 20-8-55. Epouse, le 27-11-57, Marie Archambault (141). Soldat de la 14^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

273*. Lecompte, Jean. Compagnon de Dollard. Mort en 1660.

274*. Lecompte, Michel. Aucune trace; probablement mort en mer.

275*. Lefebvre dit Lapierre, Pierre. Boulanger. S. 1-2-59.

276. Lhermite dit Bassompierre, Antoine. Soldat. Closse, 11-12-53. Unique mention.

277*. Lemercher dit Laroche, Jean. Menuisier. Concession, 24-7-54. Epouse, le 13-10-54, Catherine Hurelle (332). Soldat, 15^e escouade, 1663. De Monchy, 25-5-64.

Dernière mention. On le trouve, ensuite, dans la région de Québec.

278. Lemoine, David. Signe au contrat de mariage de Charles Lemoyne (66), Closse, 10-12-53. Unique mention. Faillon, II, 206, croit qu'il était parent de Charles.

279*. Le Pallier, Joachim. Aucune trace; probablement mort en mer.

280*. Le Roy, Simon. Epouse, le 23-9-58, Jeanne Godard, (452). Concession, 10-5-59. S. 7-2-62. Tué par les Iroquois le 6.

281*. Louvart dit Desjardins, Michel. Meunier. Epouse, le 23-9-58, Jacq. Nadreau (475). Conctssion, 12-5-59. Assassiné le 23 juin 1662.

282*. Martin dit Lamontagne, Olivier. Maoçn. S. 28-3-61. 27 ans. Tué par les Iroquois.

283*. Martin dit Larivière, Pierre. Epouse, le 3-10-60, Marie Pontonnier (425). S. 24-3-61. Tué par les Iroquois le 23.

284*. Millet dit Le Beauceron, Nicolas. Charpentier. Epouse, le 9-4-57, Cath. Lorrion (338). Concession, 27-1-58. Soldat de la 17^e escouade 1663. Recens. 1666-1667.

285*. Millots, Sr De La Val, Jacques. Basset, 11-2-59. Concession, 21-11-65. Epouse, le 7-3-60, Jeanne Hébert (104). Soldat de la 10^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667. Signe "Millots". Certains documents le nomme Milleaust et Millaud.

286. Milot dit Le Bourguignon, Jean. Taillandier. Gastineau, 15-3-53. Concession, 29-12-53. Epouse, 1^o le 7-1-54, Marthe Pinson (301). 2^o, le 26-11-63, Mathurine Thibault (919). Prisonnier des Iroquois en 1661. Recens. 1666-1667.

287*. Motais ou Motain, Guy. Aucune trace; probablement mort en mer.

288*. Mouliers, Pierre. Taillandier. Aucune trace; probablement mort en mer.

289. Mousnier ou Meunier, Jacques. Closse, 29-12-53. Caporal 9^e escouade, 1663. Dernière mention.

290. Mousnier, Perrine. Venue avec son mari, Jul. Daubigeon (228). Fait baptiser un enfant, 25-11-53. Epouse en 2^e noces, le 17-9-58, François Roisnay (312). Recens. 1666. On la nomme aussi Meunier et Le Meunier.

291*. Mousseaux dit La Violette, Jacques. Concession, 20-8-55. Épouse, le 16-9-58, Marg. Soviot (480). Soldat de la 12^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

292*. Nail (ou Noël) Jacques. Tué par les Iroquois le 25-10-57.

293. Nepveu, Pierre. Gastineau, 15-3-53. S. 10-1-54.

294*. Nocher, François. S. 11-12-54, sous le nom de Lochet.

295. Noila (ou Noël), Michel. S. 20-7-53. Tué par les Iroquois.

296. Olivier dit Le Petit Breton, Jean. Closse, 30-3-55. Basset, 8-11-60. Dernière mention. Doit être lui qui se marie à Sorel en 1673, Tanguay, I, 454.

297*. Pappin, Pierre. Basset, 4-11-60. Soldat de la 6^e escouade, 1663. Épouse, le 14-12-65, Anne Pelletier (1057). Recens. 1666-1667.

298. Pelletier, sieur de La Prade, Michel. Gastineau, 15-3-53. Vécut dans la région des Trois-Rivières.

299*. Picard dit Lafortune, Hugues. Scieur de long. Épouse, le 30-6-60, A. A. de Liercourt (152). Soldat de la 12^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

300. Pichard, Jean. Épouse, le 16-9-58, Louise Garnier (459). Basset, 5-10-59. S. 14-8-61. Tué par les Iroquois.

301. Pinson, Marie Marthe. Closse, 29-12-53. Épouse, le 7-1-54, Jean Milot (286). S. 23-1-63.

302*. Piron dit Lavallée, François. Serrurier, puis soldat de la garnison et soldat de la 20^e escouade, 1663. Mort avant le 1-5-64, date à laquelle Basset fait l'inventaire de ses biens.

303*. Piron, Pierre. Chirurgien et scieur de long. Épouse, le 25-8-63, Jeanne Lorrion (471). Recens. 1666. Le copiste du recens. lui donne le titre honorifique de scieur du Long!!! et des auteurs ont reproduit.

304. Pouterel, Sr de Bellecour, Jean-François. Gastineau, 15-3-53. Il habitait Trois-Rivières. A son sujet, voir Sulte, *Coueurs de bois au lac Supérieur*, M. S. R. C., 1911, p. 265, et aussi le no. 479 ci-après.

305. Presle. Gastineau, 15-3-53.

306*. Prestrot dit La Violette, Jean. S. S. P. 17-4-60. Justice, 11-8-63. Dernière mention. V. *Canadian Antiquarian*, 1913, p. 41.

307*. Raguideau, Sr de St-Germain, Pierre. Anspesade, puis caporal de la garnison, ensuite sergent de la sénéchaussée. Epouse, le 24-11-59, Marg. Rebours (603). Caporal de la 7^e escouade, 1663. Tué par les Iroquois. S. 28 août 1665. Tanguay, *A travers les registres*, p. 48, en a fait un notaire royal et M. Sulte, III, l'a confondu avec Joachim Reguindeau.

308*. Robin dit Desforges, Étienne. Compagnon de Dollard. Mort en 1660.

309*. Robutel de St-André, Claude. Passe en France en 1658 et revient avec la recrue de 1659, accompagné de son épouse, Suzanne de Gabriel (533). Nommé receveur des droits de censives, 19-11-61. Concession, 25-8-62. Caporal de la 8^e escouade, 1663. Recens. 1666-67. Dans plusieurs actes, il est dit marchand.

310*. Rodayer, René. S. 22-11-53, sous le nom de Rodoré. Ailleurs il est nommé Rodaillé.

311*. Roger, Christophe. Noyé. S. 25-6-56.

312*. Roisnay ou Roiné, François. Concession, 12-5-59. Epouse, le 17-9-58. Perrine Mousnier (290). Soldat de la 13^e escouade, 1663. Recens. 1666.

313. Soldé, Jeanne. Closse, 11-12-53. Epouse, le 7-1-54, Jacq. Beauvais (204). Recens. 1666-1667.

314. Tallemye, Michel. Gastineau, 15-3-53. Reçoit gratification, 24-1-54 (Faillon, II, 188). Closse, 2-6-54, le nomme Talmi. Dernière mention.

315*. Tavernier dit Laforest et Lalocheitière, Jean. Armurier, compagnon de Dollard. Tué en 1660. Certainement lui qui est nommé Jean Laforest dans Failoin, II, 548, puis, Jean Tavernier, II, 559. V. *Canadian Antiquarian*, 1913, pp. 30, 41 et 177.

316*. Théodore dit Gilles, Michel. Maçon, paveur et terrasseur. Veuf de Renée Didier. Epouse, le 16-9-58, Jacqueline Lagrange (466). Concession, 12-5-59. Soldat de la 16^e escouade, 1663. Tué par les Iroquois. S. 5-5-64.

317*. Vacher dit St-Julien, Silvestre. Charpentier. Fait contrat de mariage avec L. T. LeBreuil (569), Basset

3-10-59, mais le mariage n'eut pas lieu. Concession, 10-5-59. Tué par les Iroquois. S. 26-10-59.

318*. Valets ou Valays, Jean. Compagnon de Dollard, tué en 1660. V. *Canadian Antiquarian*, 1913, pp. 33 et 39.

319*. Valliquet dit Laverdure, Jean. Serrurier et armurier. Maisonneuve, 10-5-59. Épouse, le 23 9-58, Renée Lopée (468). Caporal de la 19^e escouade, 1663 Recens. 1666-1667.

Nota: Les noms qui suivent sont ceux des immigrants mentionnés dans Faillon, II, 531 et seq. comme ayant contracté, en France, l'engagement de venir au Canada, mais qui ne figurent ni sur le rôle d'embarquement ni dans aucun document ici, et qui n'ont pas dû traverser.

Anselin, Pierre; Avisse, François; Balue, Jacques; Bardet, Michel; Beauvais, Pierre; Bélanger, René; Biards, Gilles; Bonneau, Jean; Boudu, René; Boullay, Augustin; Boutelou, Jacques; Chesneau, Jean; Cornier, Nicolas; Coubart, René; Coudret, Mathurin; Croudeux, François; Daroudeau, Pierre; DeBarbouson, Valéric; De Louaire, Claude; Dessommes, Jessé; Dolbeau, Jean; Fleury, Jacques; Foucault, Etienne; Foucault, François; Friquet, Gilles; Frogeau, Pierre; Gallois, François; Gilles, Noël; Guesery, Pierre; Hardy, Pierre; Herissé, François; Hubay,; Larcher, François; Leroux, Sébastien; Leprince, Olivier; Lorient, Martin; Macé, Julien; Maillet, René; Maugrison, Jean; Mogin, Michel; Pichon, Jean; Proust, Pierre; Richard, Mathurin; Salmon, Pierre; Sepuré, André; Truffault, René; Tupin, Simon; Vigueux, Charles.

Naissances :

320. Daubigeon, Catherine. Fille de Julien (228). B. 25-11-53. Recens. 1666. Dans cette pièce, elle est nommée Boisnet pour Roisnet, nom de son beau-père.

321. Juillet, Marie. Fille de Blaise (87). B. 25-11-53. Recens. 1666-1667, chez son beau-père, H. Picard (299).

322. Leduc, Jean. Fils de Jean (122). B. 27-8-53. Recens. 1666-1667.

323. Tessier, Madeleine. Fille d'Urbain (94). B. 19-7-53.

1654

Avant 1654, il n'y avait eu que dix mariages contractés à Montréal depuis novembre 1647 (Faillon, II, 203).

324. Artus, Michelle. Épouse, le 5-10-54, à Québec, Jean Descarris (38) et vient demeurer à Montréal. Recens. 1666-1667.

325. De La Brèche, sieur. Closse, 2-6-54. Unique mention.

326. D'Haidin, François. S. 15-1-54. V. François Hudin (263).

327. Dorré, Jacques. Closse, 24-10-54. Basset, 20-9-58, dernière mention.

328. Dumesnyl, Marie. Épouse, le 9-11-54. André Charly (146). Recens. 1666-1667.

329. Giroust, René-D. Reg. N. D., 19-11-54. Saint-Père, 10-4-55. Dernière mention.

330. Hubert, Jacques. Fils de Nicolas (331), né cette année, en France, et probablement venu avec ses parents.

331. Hubert dit La Croix, Nicolas. Tailleur. Vint avec sa femme Marg. Landreau (335) et son fils Jacques (330). Closse, 27-9-54. Signe. Concession, 20-8-55. Nommé receveur des dons et aumônes, Basset, 15-11-59. Caporal de la 17^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

332. Hureau ou Hurelle, Catherine. Closse, 27-9-54. Épouse, le 13-10-54, Jean Le Mercher (277). Suivant les actes, elle est nommée, Hureau, Hurelle et Urelle. Tanguay, I, 375, fait deux erreurs à son sujet, dans la note au bas de la page. Son contrat de mariage porte Urelle et non Trelle ensuite, il est de Closse, non de Basset.

333. Jarry dit La Haye, Eloi. Charron. Concession, 17-1-54. Épouse, le 9-11-54, Jeanne Meré (339). Mort avant le 7-5-61, date à laquelle on procède à l'inventaire de ses biens.

334. Laforest, Jean. Armurier. Faillon, II, 548. Closse, 2-6-54. Est certainement le même personnage que Jean Tavernier (315).

335. Landreau, Marguerite. Closse, 27-9-54. Épouse de Nicolas Hubert (331). Recens. 1666.

336. Lochet, François. F. Nocher (294). S. 11-12-54.

337. Lorgueil, Marie. Epouse, le 23-11-54, Toussaint Hunault (et Hénault) (264). Recens. 1666-1667.

338. Lorrion, Catherine. Fille de Mathurin (473). Epouse, 1°, le 27-9-54, P. Villain (345); 2°, 21-6-55, Jean Simon (369); 3°, 9-4-57, Nicolas Millet (284); 4°, en 1676, P. Desautels (235). Rec. 1666-1667.

339. Méré, (Merrin), Jeanne. Epouse, le 9-11-54, Eloi Jarry (333); 2e, 18-7-61, Henri Perrin (126). Recens. 1666-1667. Elle signe Méré. Divers documents la nomme Merrin. Tanguay, I, 318, a même lu Macé pour Méré.

340. Renault, Marie. Epouse, le 5-10-54, Math. Langevin (271). Recens. 1666-1667.

341. Rousselière, Jeanne. Closse, 27-9-54. Epouse, le 13-10-54, P. Gaudin (249).

342. Sedillot, Marguerite. Epouse aux Trois-Rivières, le 19-9-54, Jean Aubuchon (142) et vient demeurer à Montréal. N'ayant pas l'âge requis, son mariage fut réhabilité le 12-4-55.

343. Vautier, Jacques. Sergent de la garnison. Closse, 30-10-54. Basset, 18-2-58. Dernière mention.

344. Vedie, Jeanne. Closse, 4-10-54. Epouse, le 9-11-54, Jeanne Dumay (241). Tanguay, I, 212, la nomme Redié et Faillon, II, 204, Vedille.

345. Villain, Pierre. Reçoit gratification, 23-1-54. Faillon, II, 188. Closse, 27-9-54. Epouse, le 13-10-54, Catherine Lorrion (338). S. 19-1-55. Tué par la chute d'un arbre.

Naissances :

346. Barbier, Barbe. Fille de Gilbert (2). B. 15-1-54. Recens. 1666-1667.

347. Beauvais, Raphael. Fils de Jacques (204). B. 15-10-1654. Recens. 1666-1667.

348. Dumay, Catherine. Fille d'André (154). B. 22-10-54 et S. 20-11-54.

349. Gervaise, Marguerite. Fille de Jean (251). B. 26-10-54. Recens. 1666-1667.

350. Lesel, Lambert. Fils de Gabriel (162). B. 24-12-54. S. 14-6-59.

351. Loisel, Joseph. Fils de Louis (88). B. 25-11-54. Recens. 1666-1667.

352. Prudhomme, Paul. Fils de Louis (129). B. 28-2-54. Recens. 1666-1667.

1655

M. de Maisonneuve et Mlle Mance partent pour la France. Ils vont demander à l'abbé Olier d'envoyer des prêtres de sa compagnie à Ville-Marie. Lambert Closse est nommé gouverneur intérimaire.

353. Besnard, Françoise. Saint-Père, 1-8-55. Épouse, 1^o, le 30-8-55, Marin Jannot (265); 2^o, le 20-7-65, Guill. Bouchard (1021). Recens. 1667.

354. Bourbault, Paul. Saint-Père, 1-8-55. Unique mention.

355. Chappleau, Jean. Maçon. Reg. N. D., 29-6-55. Dut demeurer ici avec sa femme, Jeanne Gagnon (358). Maisonneuve, 20-8-55. Au recens. de 1666 il est seul, ici, et le 14 novembre de cette même année (Basset), il était à Québec.

356. Dablon, R. P. Claude. Passe à Montréal en oct. 1655 ainsi que le 30-3-56. Aurait signé, à Montréal, le 3-5-62, un document concernant la baie d'Hudson (Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, I, 215).

357. Delaporte dit St-Georges, Jacques. Concession, 31-8-55. Épouse, le 3-9-57, Nicolas Duchesne (408). Soldat de la 19^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667.

358. Gagnon, Jeanne. Épouse de Jean Chappleau (355). Venue avec son mari. Elle semble avoir vécu à Québec après 1658.

359. Godebou, Robert. Closse, 30-3-55. Unique mention.

360. Grimart, Jean. Closse, 30-3-55, et Maisonneuve, 20-8-55. Seules mentions.

361. La Treille. Sentinelle. Prisonnier rendu par les Iroquois. Belmont, *H. du C.*

362. Le Moyen. Prisonnier rendu par les Iroquois. Belmont, *H. du C.*

363. Macart, Geneviève. B. 1649. Prisonnière rendue par les Iroquois (Faillon, II, 239). Demeura quelques années à l'Hôtel-Dieu. Elle épouse en 1666, à Québec, Chs. Bazire.

364. Macart, Marie. B. 1647. Prisonnière rendue par les Iroquois (Faillon, II, 239). Demeura quelques années à l'Hôtel-Dieu. Épousa, en 1663, à Québec, Chs-Pierre Le Gardeur de Villiers.

365. Morin, Jacques. Closse, 30-3-55. Épouse, le 19-9-61, Louise Garnier (459). Recens. 1666-1667.

366. Moyen, Elisabeth. B. 1641. Prisonnière rendue par les Iroquois. Réside à l'Hôtel-Dieu (Faillon, II, 239). Épouse, R. L. Closse (80), le 12-9-57. Recens. 1666-1667. Mentionnée deux fois à ce dernier recens.

367. Moyen, Marie. B. 1647. Prisonnière rendue par les Iroquois. Soeur de la précédente (Faillon, II, 239). Recens. 1667. Épouse Michel Sidrac Dugué (1157), le 7-11-67.

368. Pineau dit La Perle, Pierre. Prisonnier rendu par les Iroquois. Habitant la région des Trois-Rivières. (Faillon, II, 239).

369. Simon, Jean. Closse, 18-6-55. Concession, 31-8-55. Épouse, le 29-6-55, Cath. Lorrion (338). S. 24-11-56. Noyé.

370. Trottier, Gilles. Interprète. Prisonnier rendu par les Iroquois (Faillon, II, 329). Fils de Jules Trottier, des Trois-Rivières. On croit qu'il a demeuré ici avant cette année. B. 1628. S. 8-2-58.

Naissances :

371. Barbier, Agathe. Fille de Gilbert (2). B. le 2 et S. le 4-8-55.

372. De Saint-Père, Claude. Fils de Jtan (37). B. 25-2-55. S. 4-8-62. Noyé.

373. Descarris, Paul. Fils de Jean (138). B. 7-8-55. Recens. 1666-1667.

374. Desroches, Paul. Fils de Jean (72). B. 1-1-55. Recens. 1666-1667.

375. Dumay, Marie. Fille d'André (154). B. 28-10-55. Recens. 1666-1667.

376. Gaudin, Laurent. Fils de Pierre (249). B. 10-8-55.

377. Hunault, Thècle (Thérèse). Fille de Toussaint (264). B. 23-9-55. Recens. 1666-1667.

378. Jarry, Jean-Baptiste. Fils d'Eloi (333). B. 13-8-55. Recens. 1666-1667, chez Perrin (126).

379. Le Cavelier, Anne. Fille de Robert (160). B. 18-12-55. S. 28-12-55.

380. Leduc, Lambert. Fils de Jean (122). B. 27-9-55. Recens. 1666-1667.

381. Le Merché, Marguerite. Fille de Jean (277). B. 14-10-55. S. 2-9-56.

382. Milot, Geneviève. Fille de Jean (286). B. 1-3-55. S. 4-5-55.

383. Tessier, Laurent. Fils d'Urbain (94). B. 3-6-55. Recens. 1666-1667.

1656

384. Baudouin dit Petit-Jean, Jean. Il déclare être arrivé en 1656 dans un document du 15-8-78. Basset, 12-6-59. Epouse, le 27-11-63, Charlotte Chauvin (172). Soldat de la 6e escouade, 1663. Concession, 13-6-64. Recens. 1666-1667.

385. Chaumonot, R. P. Joseph-Marie. Passe à Montréal en octobre 1656. Porteur d'un message pour les Iroquois en 1661 (Faillon, II, 440). Était ici en 1662 (*Journal des Jésuites*). Réside à Montréal en 1663 (Faillon, III, 51-53).

386. Dupuis, Zacharie. Passe à Montréal en 1656 avec des PP. Jésuites et 50 Français, en route pour le pays des Iroquois. A son retour, en 1658, il s'établit à Montréal. Parrain, 7-10-58, on lui donne le titre d'aide-major. Succède à Closse en 1662 et remplace M. de Maisonneuve en 1665. Recens. 1667. Originaire de Saverdun (Ariège), et non Scaverdun comme dit Tanguay. M. Dupuis reçut par acte du 26-12-71, un fief, sis au sud de l'île de Montréal, et qui porte le nom de Verdun.

387. Froget dit Despatis, Nicolas. Epouse à Québec, en 1653, Madeleine Martin (389). Fait baptiser un enfant à Montréal, en 1656. Recens. 1666-1667.

388. Garreau, R. P. Léonard. Blessé le 30-8-56 durant un combat. S. 2-9-56.

389. Martin, Madeleine. Fille d'Abraham Martin. Venue avec son mari, Nicolas Froget (387). Recens. 1666-1667.

Naissances :

390. Barbier, Gabriel. Fils de Gilbert (2). B. 6-9-56. Recens. 1666-1667. Périt avec Robert cavalier de la Salle, au Texas, en 1687.
391. Beauvais, Barbe. Fille de Jacques (204). B. 29-8-56. Recens. 1666-1667.
392. Daubigeon, Claire. Fille de Julien (228). B. 24-2-56. S. 13-3-56.
393. Decarris, Michel. Fils de Jean (238). B. 5-12-56. Recens. 1666-1667.
394. Froget, Michel. F. de Nicolas (387). B. et S. 18-6-56.
395. Hubert, Ignace. Fils de Nicolas (331). B. 14-8-56. Recens. 1666-1667.
396. Jannot, Cécile. Fille de Marin (265). B. 11-6-56. Recens. 1667, chez G. Bouchard (1023).
397. Juillet, Charles. Fils de Blaise (87). B. 18-5-56. Recens. 1666-1667, chez H. Picard (299).
398. Le Cavalier, Madeleine-Marie. Fille de Robert (160). B. 18-12-56. Recens. 1666-1667.
399. Le Moÿne, Charles. Fils de Charles (66). B. 10-12-56. Recens. 1666-1667. Devint baron de Longueuil.
400. Milot, Catherine. Fille de Jean (286). B. 7-4-56. Recens. 1666-1667.
401. Prudhomme, Marguerite. Fille de Louis (129). B. 16-3-56. Recens. 1666-1667.
402. Simon, Léonard. Fils de Jean (369). B. 3-9-56. Recens. 1666-1667, chez N. Millet (284).

1657

M. de Maisonneuve revient de France avec MM. les abbés de Queylus, Souart, Galinier, Dallet, Louis d'Ailleboust et plusieurs autres passagers (Faillon, II, 280).

403. Basset, Bénigne. B. 1639. Épouse, le 24-11-59, Jeanne Vauxvilliers (616). Soldat de la 8^e escouade, 1663. Recens. 1666-1667. Quatrième notaire de la seigneurie et premier notaire royal de Montréal; il fut, en plus, arpenteur, greffier de la justice et secrétaire de la fabrique. Le

premier acte de son étude date du 1-10-57. Il est mort en 1699.

404. Boissel, Marguerite. Epouse, à Québec, en octobre 1657, Estienne Bouchard (212) et vient demeurer à Montréal. Recens. 1666-1667.

405. Dagenets dit Lespine, Pierre. Tailleur, Saint-Père, 5-8-57. Soldat de la 10^e escouade, 1663. Epouse, le 17-11-65, Anne Brandon (1024). Concession, 27-7-66. Tué par les Iroquois le 9-8-89, à la Rivière-des-Prairies. Nous avons publié une notice sur ce colon, dans le *B. R. H.*, de 1914, p. 111.

406. Dallet, Abbé Antoine. Arrive avec M. de Maisonneuve. Était encore ici en 1659 (Faillon, II, 280 et 347). Il est mentionné dans divers actes jusqu'en 1664, puis en 1668.

407. De Queylus, abbé Gabriel de Thubière de Lévy. Arrive à l'automne. Supérieur du séminaire.

408. Duchesne, Nicolle. Saint-Père, 23-8-57. Epouse, le 13-9-57, Jacques de la Porte (358). Recens. 1666-1667.

409. Dupéron, R. P. François. Saint-Père, 24-7-57. Accompagne l'expédition de Radisson. E.-Z. MASSICOTTE
(à suivre)

LES DISPARUS

John-Gabriel Hearn — Né à Québec le 26 mars 1863, du mariage de l'honorable John Hearn et de Mary Doran. Après avoir étudié au Collège militaire royal de Kingston et à l'Arsenal royal de Woolwich, en Angleterre, il fut nommé assistant-surintendant de la Cartoucherie de Québec, position qu'il abandonna bientôt pour administrer la succession de son père. M. Hearn fut échevin de la cité de Québec puis député de Québec-ouest à la législature de Québec. Décédé à Québec, le 28 janvier 1927.

Arthur Cassegrain — Né à L'Islet le 4 octobre 1835, du mariage de Eugène Casgrain et de Hortense Dionne. Avocat. Décédé le 9 février 1868. Auteur de la *Grande-Tronciade ou Itinéraire de Québec à la Rivière-du-Loup*, poème badin, publié en 1866. Il écrivit aussi en collaboration avec Pascal-Amable Dionne un poème héroï-comique *La Tauride* qui fut publié dans le *Foyer Canadien*.

JEAN-VICTOR VARIN

Au volume XXII, page 176, du *Bulletin des Recherches Historiques*, M. P.-G. Roy a presque tout dit de ce qu'il y avait à rapporter sur la carrière, en Canada, de Jean-Victor Varin. Nous avons une petite note à y ajouter. Jean-Victor retourna en France à la fin de 1757. En mai 1758, il acheta une charge de secrétaire du roi, remplaçant M. Jacques de Flesselles, celui-là même qui fut le dernier prévôt des marchands de Paris et qui fut massacré par le peuple le 14 juillet 1789. Lors de l'acquisition de cette charge de secrétaire du roi, il y avait trois formalités à remplir : produire un certificat de baptême, un billet de confession et l'attestation de bonnes moeurs par deux personnes ayant connu l'impétrant depuis assez longtemps.

Voici pour le baptême de Jean-Victor : " Extrait des registres de l'église paroissiale de Notre-Dame de Niort. Le 15 août, 1699, a été baptisé Jean-Victor, né d'hier, fils de messire Jean Varin de la Sablonnière et de dame Marthe Léry (?) conjoints. Le parrain : messire Jean-Victor Thibault, écuyer, sieur de la Roche, et la marraine, dame Marie Basot."

Le billet de confession de Jean-Victor a été donné par Thomas McMahon, prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, habitué en la paroisse Saint-Eustache, Paris, âgé de 34 ans.

L'un des répondants, Dominique Doutreleau, conseiller du Roi, trésorier de la Chancellerie établie près le parlement de Paris, âgé de 54 ans, connaissait Varin depuis trente ans. " Il est, dit-il, d'une très honnête famille de la province de Normandie. A servi dès sa plus tendre jeunesse dans la Marine. A passé en Canada où il est parvenu au grade de conseiller au Conseil Supérieur de Québec. C'est ainsi que depuis environ vingt ans il a fait les fonctions de commissaire-ordonnateur de la Marine à Montréal avec l'applaudissement de toute la colonie. Il est très bien allié, ayant épousé la fille de M. de Beaujeu, lieutenant de Roi de Trois-Rivières. Il est beau-frère de M. Daymar, premier valet de la garde-robe de Sa Majesté." (*Annuaire de la Noblesse*, Paris, 1914, p. 370)

REGIS ROY

LE CAPITAINE FRANÇOIS MARIE LE MARCHANT DE LIGNERIS

Du capitaine François Marie Le Marchant de Ligneris, le *Dictionnaire* de Mgr Tanguay ne donne ni la date de naissance, ni la date de sépulture.

Pour réparer ces omissions, nous signalons aux chercheurs que ce compatriote fut baptisé à Montréal le 27 août 1703, comme on le constate par son acte de baptême:

Ce vint et septieme iour du mois daout de l'an mil sept cent trois a été baptisé par moy pretre soussigné françois Marie Né le vint et quatre dudit mois daout de Monsieur constant le Marchant Ecuyer Lieutenant des troupes de la marine et de demoiselle Anne robutel son epouze Le parrain a este monsieur gean baptiste le gardeur fils de monsieur Pierre le gardeur DArpantigny Ecuyer Lieutenant de la marine et de Mademoiselle agathe Saintpair son Epouse La Marraïne a ete Mademoiselle Caterine angelique Robutel de la Noue fille de Monsieur Zacarie Robutel lieutenant reformé Ecuyer de la noue et de demoiselle catherine le moine

De Ligneris

J Baptist De repantigni

Catherine Angelique delanoue

François Vachon Debelmont grand vicaire.

Quant à son décès on en trouve le détail dans un acte du notaire Danré de Blanzv, dont voici le texte:

14 mars 1760. Certificat de la mort de Mr Des ligneris.

Aujourd'hui Pardevant Les notaires Royaux De la ville Et jurisdiction Royale de Montreal y residents Soussignes Sont Comparus Sieur laurent Domer chirurgien demeurant a Montreal rue Saint françois quartier Bonsecours paroisse Notre Dame Et Michel Roussel dit l'Eveillé Caporal de la Compagnie de desligneris demeurant En garnison a Montreal logé par Billet chez la veuve parmier dit Beau lieu Rue Saint Eloy Sus dite paroisse Notre Dame Les quels vus la Requete Et Sommation verbale que leur a Ete presentement faite par Dame Marie thereze Migeon de la Gauthetierre veuve de françois Marie Marchant Ecuyer sieur Desligneris capitaine dinfanterie chevalier de lordre royal

Et Militaire de saint Louis demeurante a Montreal rue Et paroisse Notre Dame ont attesté Et certifié a tous qu'il appartiendra que le dit Sieur francois Marie Marchant Desligneris est décédé Dans le fort de Niagara Le vingt huit aoust dernier des Blessures qu'il avoit recus En allant au secours dudit fort dans le Combat que les anglois nos Ennemis qui assiegeoint Lors Le dit fort livrerent Le vingt Cinq juillet precedent Et qu'il a Été Entheré Le lendemain Vingt neuf du même mois daoust dans l'Eglise dudit fort de niagara Lors occupé par les dits anglois Qui S'en Etoient rendus les maitres dont acte Requis Et octroyé qui fut fait Et passé à Montreal En l'Etude Lan Mil Sept Cent Soixante Le Quatorze Mars avant midy Et a led Sr domer signé ledit Roussel declare ne Scavoir Ecrire ni signer de ce Enquis Lecture faite.

domer

Danré De Blanzv

Bouren

Sur la famille Le Marchand de Ligneris et leur fameuse demeure "Près-de-ville" nous avons publié une étude assez étendue dans le *Bulletin* de 1925, pages 148 et suivantes.

E.-Z. MASSICOTTE

LES DISPARUS

L'abbé Louis-Joseph-Pierre Gravel — Né à Princeville, comté d'Arthabaska, le 8 août 1868, du mariage de Louis-Joseph Gravel et de Jessie Bettez. Ordonné prêtre le 28 août 1892, il fut vicaire à l'église canadienne Saint-Jean-Baptiste de New-York, de 1892 à 1900, puis curé suppléant à l'église Saint-Joseph de New-York, de 1900 à 1907. En mars 1907, il devenait missionnaire-colonisateur de la Saskatchewan. Fondateur de Gravelbourg. Décédé à Montréal le 10 février 1926. Auteur de *One hundred short sermons on the Apostle's creed*, *Vie de saint Antoine*, *Vie de sainte Philomène*. A consulter sur M. l'abbé Gravel le quatrième volume des *Bois-Francis* de M. l'abbé Chs-Ed. Mailhot.

HABITANTS ET CENSITAIRES DE LA SEIGNEURIE DE LIVAUDIERE EN 1756

PREMIER RANG

- 1—Marie-Anne Leclerc, veuve d'Antoine Gosselin.
René Hardy.
- 2—Gabriel Duquet.
Guillaume Gosselin.
- 3—François Labrecque.
- 4—André Pouliot.
- 5—Pierre Chabot.
- 6—Louis Audet dit Lapointe.
- 7—Gabriel Gosselin.
- 8—François Gosselin.
- 9—Pierre Leclerc.
- 10—Marc Isabelle.
- 11—Joseph Civadière.
- 12—Augustin Mercier.
Pierre Dumas.
- 13—François Godbout.
- 14—Joseph Labrecque.
- 15—Charles Pouliot.
- 16—Pierre Charrier.
- 17—Michel Morisset.
- 18—Pierre Charrier.
- 19—Louis Fortier.
- 20—Jean Baierjon.
- 21—Jean Boucher.
- 22—Pierre Guenet.

SECOND RANG

- 23—Jean Alexandre dit Bleau.
- 24—Joseph Lacasse.
- 25—Pierre Mimeaux.
- 26—Jean Lacasse.
- 27—Joseph Roberge.
- 28—Michel Roberge.

- 29—Jean Bilodeau.
- 30—Louis Le Roux.
- 31—Ignace Ruel.
- 32—Barthelemy Terrien.
- 33—Alexis Troismaisons dit Picard.
- 34—Jean Audet.
- 35—Joseph Bilodeau.
- 36—Guillaume Ferland.
- 37—Lucien Dumas.
- 38—Jean Langlois.
- 39—Pierre Dion.
- 40—Madeleine Gontier, veuve de Joseph Roy.
- 41—Ignace Létourneau.
- 42—Charles Denis.
- 43—Joseph Laviolette.

TROISIEME RANG

- 44—Jean Le Roy.
- 45—Jean Audet dit Lapointe.
- 46—François Ouellet.
- 47—Louis Terrien, absent.
- 48—Jean Dion, absent.
- 49—Marie-Joseph Copin.
- 50—Jean Boucher dit Pascal.
- 51—Pierre Cloutier, absent.
- 52—François Bilodeau.
- 53—Jean Gosselin fils.
- 54—Joseph Gosselin, absent.
- 55—Louis Gosselin, absent.
- 56—Gabriel Bilodeau, St-Joachim.
- 57—Joseph Baucher dit Morency père.
- 58—Joseph Baucher dit Morency fils.
- 59—Joseph Baillargeon, absent.
- 60—Jacques Morin fils, absent.
- 61—Jean Gosselin père, absent.
- 62—Jean Dangeuse dit Lechasseur, absent.
- 63—Joseph Terrier, absent.
- 64—Pierre-Néel Terrier, absent.
- 65—Pierre Terrien, absent.

Nota — Tiré du papier terrier de la seigneurie de Livaudière, rivière Boyer, paroisse Saint-Charles, dressé par le notaire Saillant dans l'été de 1756.

LES DISPARUS

Charles-Edmond Rouleau — Né à Sainte-Anne de la Pocatière le 18 septembre 1841, du mariage de Charles Rouleau et de Sophie Lebrun. En 1865, il s'enrôla dans l'armée canadienne pour combattre les Féniens. Trois ans plus tard, en 1868, il partait pour Rome dans le régiment des zouaves canadiens. Il resta dans l'armée papale jusqu'en 1870. A son retour au pays, il fit du journalisme à la *Minerve*, au *Bien Public*, au *Canadien*, à l'*Événement*, au *Courrier du Canada*, puis au *Soleil*. M. Rouleau décéda à Québec, le 24 décembre 1926. M. Rouleau était chevalier de l'Ordre de Pie IX et commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Il avait publié *Souvenirs de voyage d'un soldat de Pie IX* (1881); *Guide du cultivateur* (1890); *Découverte des restes de trois missionnaires* (1893); *L'émigration, ses principales causes*, (1896); *Légendes canadiennes* (1901); *La Papauté et les zouaves pontificaux* (1905); *Les zouaves pontificaux* (1924); *Les zouaves canadiens* (1924).

L'honorable Louis-Adolphe de Billy — Né à Gentilly le 13 octobre 1834, du mariage de Salomon Billy et de Théo-tiste Beauport-Brunel. Admis au barreau en 1859, il pratiqua sa profession à Rimouski. En 1873, M. Billy était nommé magistrat stipendiaire. Il représenta le comté de Rimouski aux Communes du Canada de 1882 à 1887. Le 25 février 1888, M. Billy était nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Gaspé, avec résidence à New-Carlisle. Il prit sa retraite en 1903, et décéda à New-Carlisle le 20 mars 1907. Le 27 février 1893, M. Billy s'était fait autoriser par une loi du gouvernement de Québec à reprendre la particule "de" abandonnée par sa famille depuis trois ou quatre générations.

PLAQUE DE PRISE DE POSSESSION

Vers 1815, on trouvait à l'embouchure de la rivière Muskingum, partie d'une plaque métallique revêtue d'une inscription en langue française. Par les fragments du texte on constata que c'était une plaque de prise de possession datant de 1749 et posée alors à l'embouchure de la rivière Venango ou Venangue, au-dessus de Pittsburgh, en Pennsylvanie. Plus tard, il fut possible de relever, dans l'*Archeologia Americana*, vol. II (1836), le texte complet de l'inscription et il fut reproduit dans le *Dominion Illustrated News* du 23 février 1889.

L'an de Notre-Seigneur, 1749, et Sous le Règne de Louis XV, Roy de France, Nous, Céloron, commandant d'un Détachement sous les ordres de Monsieur le Mis (Marquis) de la Galissonnière commandant général pour le Roy en la Nouvelle France, commis pour rétablir la paix et la tranquillité parmi quelques villages Sauvages dans ces quartiers. Avons enterré cette Plaque de Plomb à l'embouchure de la Rivière Vénangue ce 16e Août, proche de la Rivière Oys, dite la Belle Rivière, pour faire du rétablissement de possession sur le territoire que nous réclamons près de cette dite Rivière, ainsi que toutes celles qui s'y déchargent et sur toutes les terres qui peuvent s'y trouver situées de chaque côté, en remontant jusqu'aux sources d'icelles, conformément à la possession qu'ont eue tous nos précédents Roys, et dans laquelle ils se sont maintenus, tant par la naissance de leurs armes, que par différens traittés, et notamment en vertu de ceux de Risvick, Dorfdrecht et Aix-la-Chapelle.

Paul Labrosse, fecit.

LA FAMILLE LECOURS DIT BARRAS

—

Michel Lecours, qui apparaît pour la première fois comme habitant de la seigneurie de Lauzon au recensement de 1681, y résidait cependant depuis 1669 (1).

Il était fils de Julien Lecours et de Marguerite de Beune, de la paroisse de Saint-Jemme, diocèse du Mans (2). Dans la plupart des actes où son nom est mentionné, Lecours est qualifié de chasseur volontaire, demeurant ordinairement à Lauzon. Il fut, en effet, un grand voyageur, et il accompagna les troupes dans presque toutes les expéditions contre les Iroquois. Le 22 avril 1671, il vendait à Pierre Coeur, serrurier, de Québec, l'établissement qu'il possédait dans la seigneurie de Lauzon, entre les terres de François Guenet et de Pierre Bouvier (3). Il dut le reprendre presque aussitôt, car, le 17 juin 1673, sur le point de partir à la suite du gouverneur dans une expédition contre les Iroquois, il en fit don à sa filleule Françoise Guet, fille de Jean Guet, à la charge de le lui remettre s'il revenait en vie (3). Dans le même acte, il donnait à la fabrique de Saint-Joseph, afin de faire prier pour lui, soixante-dix livres que lui devait Gabriel Lemieux. En 1675, il semble avoir voulu abandonner sa vie aventureuse pour s'établir définitivement. En effet, le 20 novembre 1675, au greffe de Gilles Rageot, on voit qu'il signait un contrat de mariage avec Marguerite Guay, fille de Gaston Guay et de Jeanne Prévozt. Pour une cause ou pour une autre, le mariage n'eut pas lieu, et Marguerite Guay épousait, quatre ans plus tard, Noël Levasseur.

Le 1er mai 1682, Michel Lecours achetait de Thomas Gasse une terre voisine d'Antoine Caddé et qui provenait de Martin Laffilé (3). Huit jours après, il partait pour un long voyage chez les Outaouais et donnait, en cas de mort, les deux terres qu'il possédait à Michel Guet, son filleul. Il fit don aussi, afin de faire prier Dieu pour lui, de cent livres à la fabrique de Saint-Joseph,

(1) Greffe Duquet, 21 juillet 1669.

(2) Greffe Gilles Rageot, 20 novembre 1675.

(3) Greffe Gilles Rageot.

trois cents livres aux Récollets, cent cinquante livres aux Jésuites, cent livres à l'église Sainte-Anne-de-Beaupré. Le reste de ses biens et tous les profits qu'il pouvait faire pendant son voyage devaient retourner à Jean Guiet et à sa femme, Jeanne Migneron, s'il lui arrivait malheur (1).

Lecours revint sain et sauf de son expédition, et épousa, le 24 novembre 1683, dans l'église de Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy, Louise Ledran, fille de Tous-saint Ledran. Son mariage ne l'empêcha pas de mener sa vie aventureuse ordinaire. Le 2 juillet 1684, il vendait une de ses terres à son voisin, François Guenet, et partait encore une fois à la suite de l'expédition du gouverneur de Denonville (2).

Il semble s'être ensuite fixé définitivement à la Pointe-Lévy où il a laissé sous le nom de Lecours dit Barras une nombreuse et respectable lignée (J.-Edmond Roy, *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, vol. 1er, p. 351).

LES DISPARUS

L'honorable Jean-Elie Gingras — Né à Québec le 5 juin 1804, du mariage de Joseph Gingras et de Josephite Myot.

Né de parents plutôt pauvres, M. Gingras, grâce à son énergie et à son travail, devint un des grands constructeurs de vaisseaux de Québec.

M. Gingras fut pendant plusieurs années membre de la Maison de la Trinité. Il siégea aussi au conseil de ville de Québec.

M. Gingras siégea au Conseil législatif de l'ancienne province du Bas-Canada, de septembre 1864 à la Confédération, pour la division de Stadacona.

Le 2 novembre 1867, il était appelé au Conseil législatif de la province de Québec pour la division des Laurentides. Il résigna son siège le 10 décembre 1887.

L'honorable M. Gingras décéda à Québec le 13 avril 1891.

(1) Greffe Gilles Rageot, 8 mai 1682.

(2) Greffe Gilles Rageot.

LETTRE DE M. J.-M. MONDELET A L'HONORABLE M. LOUIS DE SALABERRY

Saint-Marc, le 27 mars 1801.

Monsieur,

Je suis informé, il y a quelques jours, que l'on ne peut espérer d'avoir aucun emploi si on ne fait application à cet effet ; je résolus aussitôt de suivre la maxime et je viens de dresser en conséquence la requête dont je vous transmets copie. L'original présenté au lieutenant-gouverneur aura besoin d'être appuyé. Je ne doute point que vos dispositions pour moi sont les mêmes et que vous la supporterez de tout votre pouvoir, soit par votre entremise, soit par celle de vos amis capables de recommandation. Voilà, Mr, où vous conduit votre générosité, vous obligez presque les indiscrets d'ignorer qu'ils le sont. Je voudrais être par ma supplique le successeur de l'inspecteur de police à Montréal ou du greffier du papier terrier, j'entends par là être le survivancier du premier décédé, reste à savoir quelle sera la réponse de Son Excellence : de quelque manière qu'il en soit je vous supplie de ne point oublier, si votre auguste protecteur le duc de Kent revient ce printemps, comme on l'espère, et si par votre suffrage il peut me favoriser, je confie mes espérances sur votre pouvoir.

La charge de suprême intendant dans le département sauvage dans laquelle vous avez été réinstallé donne à tous ceux qui ont l'honneur de votre connaissance une satisfaction adaptée à votre mérite. Personne n'y a pris une meilleure part que moi. Permettez-moi de vous en féliciter.

Votre dernière a eu le sort de la mienne, plus de quinze jours elle a resté à William-Henry, mais j'ai écrit à Mr Sawers à cet égard, et je suis persuadé que je n'éprouverai plus la même peine.

La glace de la rivière Chambly s'est dissoute en peu de temps et nous a laissés le treize de ce mois ; depuis plus de huit jours auparavant nous manquions de chemins, et maintenant à l'aide d'un très fort vent de nord-

est qui se fait sentir depuis plusieurs jours nous avons de très beaux chemins pour la calèche.

Avec respect je me souscris,

Monsieur,

Votre très humble et

très obéissant serviteur,

J. M. Mondelet

P. S.—Je n'aurais point d'objection de remplir les devoirs imposés à Mr Lecompte Dupré ou Mr de Rocheblave par leur charge pendant leur vie si l'un ou l'autre résignait, et je consentirais à lui laisser sa paye annuelle, pourvu que la commission fut ordonnée et signée à mon avantage au jour de la résignation.

N. B.—J'adresse ma requête à Mr Ryland, et je vous prie de la lui faire parvenir ; telle est la voie que je prends pour qu'elle ne soit point interceptée, et qu'elle soit répondue de manière ou d'autre (1).

LES DISPARUS

Le major-général Joseph-Philippe Landry — Né à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud le 25 juin 1870, du mariage de Philippe Landry, plus tard sénateur du Canada, et de Marie Couture. Admis à la profession d'avocat, en 1895, il pratiqua d'abord à Montréal en société avec M. D. Mac-Master. M. Landry avait toujours aimé la milice. Dès 1883, il avait commencé à servir dans le 6^e Régiment d'infanterie de Montmagny, sous les ordres de son père. Il en devint commandant en 1901. Six ans plus tard, en 1907, on lui donnait le commandement de la 11^e brigade d'infanterie, puis, en 1910, celui de la 9^e brigade. Deux ans plus tard, en 1912, le colonel Landry était élevé au commandement du district militaire de Québec. En 1914, il partit pour le théâtre de la Grande-Guerre, à la tête de la 5^e brigade d'infanterie. Il rendit de brillants services là-bas et fut créé compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges (C. M. G.). Décédé à Québec le 5 juillet 1926. Il avait été promu major-général quelques jours avant sa mort.

(1) Archives de la province de Québec.

LA SOCIÉTÉ DES FRANCS-AMIS

Romuald Trudeau, apothicaire connu de tous à Montréal il y a 50 ans, fut un citoyen distingué sous plus d'un rapport.

Au moyen de la notice biographique qui lui est consacrée dans l'ouvrage récemment paru: *Processions de la Saint-Jean-Baptiste, en 1924 et 1925* (1), on sait par exemple, que M. Romuald Trudeau a été président de notre Société Nationale en 1861, et président de la Banque Jacques-Cartier en 1871; qu'il fut philanthrope, grand ami de Ludger Duvernay, et mêlé à tous les mouvements politiques, littéraires et patriotiques de son temps; cependant, on ignore diverses particularités de sa longue carrière comme en témoigne ce qui suit: en 1849, une société présenta au sieur Trudeau un magnifique portrait litographié de Jacques Cartier fixé dans un de ces énormes cadres en bois, à la mode d'autrefois. Au dos de ce portrait se trouve un document jauni par l'âge, et qui se lit comme suit:

SOUVENIR

De Reconnaissance

Présenté

à

ROMUALD TRUDEAU ECR

A l'occasion de l'anniversaire de sa naissance et de sa fête patronale, le 7 février 1849, par les Soussignés —

Membres de la Société des Francs-Amis

J.G. De Montigny, Président. A. O. Lacroix, Vice-Président, Trésorier. A. E. J. La Brosse, Secrétaire Archiviste. A. P. Thornton, membre adjoint du comité de régie. P. E. Smith, E. Chalifoux, C. J. De Montigny. G. Lemaitre, F. X. De Montigny.

Qui nous dira ce qu'était la Société des Francs-Amis ?

E.-Z. MASSICOTTE

(1) Le titre complet de l'ouvrage est: *Processions de la Saint-Jean-Baptiste en 1924 et 1925. Ce que l'Amérique doit à la race française et Visions du passé* accompagnées des biographies et portraits des présidents généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal depuis sa fondation (1834-1926). Ainsi qu'une liste des dignitaires du Conseil général et des conseils des sections en 1924 et 1925.

LE FIEF DE NEUVILLE EN 1725

L'aveu et dénombrement rendu par le seigneur Nicolas-Marie-Renaud d'Avesnes de Méloizes, le 18 août 1725, pour le fief de Neuville ou la Pointe-aux-Trembles nous donne d'intéressants renseignements sur cette vieille seigneurie.

Le seigneur de Méloizes nous informe d'abord que dans son fief il y a une église construite en pierre, un presbytère de colombage de trente pieds de longueur sur vingt de largeur, et un couvent en pierre de cinquante-cinq de longueur sur trente de large qui appartient aux Soeurs de la Congrégation. Le moulin banal est en pierre.

Puis, le seigneur donne les noms de ses censitaires. Ce sont Charles Letartre, Nicolas Denis, René Letartre, le nommé Lefebvre, la veuve Rognon, Joseph Lorient, Joseph Goulet, Jean Trudel, Gabriel Lecomte, Joseph Denis, le nommé Durbois, les héritiers de Pierre Fauteux, Etienne Grenier, Jean Tapin, Pierre Pluchon, Antoine Bordeleau, Claude Grenier, Antoine Carpentier, Jean Larue, Jean Proulx, le nommé la Promenade, Antoine Delisle, Jean Crequy, Benoit Carpentier, Jean Béland, François Proulx, Jean Delisle, Etienne Papillon, Mathurin Béland, le nommé Sylvestre, René Mezeray, Charles Robitaille, François Grégoire, la veuve Corneau, Jean Hardy, Jean Dubuc, les héritiers de Romain Dubuc, le sieur d'Auteuil, Jean Sylvestre, Faucher dit Saint-Maurice, la veuve Cotelan, Jean Saint-Maurice, Ignace Boisjoly, Jean Boisjoly, Nicolas Coquin, Michel Constantineau, Etienne Magnan, Noël Pelletier, Pierre Pelletier, Innocent Laroche, Jean Hardy, le nommé Châtillon, Pierre Constantineau, Jean Gingras, Nicolas Matte, François Auger, Jacques Fournel, Joseph Grenon, René Auger, Pierre Grenon, Jean Gingras, Jacques Richard, François Lafrance, les héritiers du nommé Lafrance, Louis Ballard, le nommé Déry, François Vandal, Guillaume Bertrand, Etienne Ayot, Nicolas Mathieu, Louis Auger, Joseph Auger, François Proulx, le nommé Châteauevert, Charles Trépagny, Guillaume Pinel, Pierre Le-

veillé, Charles Vézina, René Larose, le nommé Devin, Jean Leveillé, François Fiset, Jean Arbour, Denis Rognon, Charles Robitaille, Antoine Delisle, François Carpentier, Mathurin Béland, Pierre Magnan, Pierre Pelletier, Noël Pelletier, Nicolas Matte, le nommé Faucher dit Saint-Maurice, le nommé Larabelle, Jacques Fournel, Jean Gingras, le nommé Vandal, le nommé Bertrand, le nommé Duplessis, François Laroche, Jean Laroche, Pierre Auger, François Auger, le nommé Châteauvert, François Dussault, Pierre Léveillé, François Gaudin, Alexis Richard, Etienne Langlois, Joseph Lamothe, François Laroche, Pierre Gignac, Pierre Richard, Jean-François Bertrand, Jean-Baptiste Bertrand, Jean Carpentier, Laurent Matte, Jean Plin, Nicolas Matte.

LITTÉRATURE CANADIENNE

Pour former une littérature canadienne riche et originale, ce n'est pas encore tant une atmosphère propice qui manque à nos écrivains que la volonté d'exploiter méthodiquement et avec la préparation suffisante les thèmes de l'histoire, de la vie et de la nature canadiennes. Sans doute, l'ambiance constitue une aide précieuse, mais, même à son défaut, croyons-nous, il est possible de produire des oeuvres intéressantes, voire excellentes, dont nous n'aurons pas à rougir.

Il en est de nos travaux intellectuels comme de nos travaux industriels. C'est sur les matières de "chez nous" qui doit s'exercer notre activité, notre effort. Autrement, nous n'arriverons pas à soutenir la concurrence étrangère. En poésie comme en prose, dans le roman aussi bien que dans le drame, si nous savons utiliser les ressources qui sont à notre portée et, surtout, si nous ne sommes pas trop pressés de devenir célèbres, nous obtiendrons des résultats de plus en plus encourageants. Notre tort principal consiste peut-être à vouloir égaler du premier coup les chefs-d'oeuvre français, en suivant des avenues déjà explorées maintes et maintes fois, et, en outre, sans avoir la patience et l'esprit de travail qui ont rendu ces chefs-d'oeuvre possibles.

Nous n'avons pas, en général, le courage de nous mettre, par exemple, en face de la nature canadienne, si belle pourtant, et de l'étudier longtemps, longtemps, jusqu'au jour où elle se révélera à nos yeux étonnés. Notre regard ne va pas au delà de la surface des choses, ce qui explique pourquoi la plupart de nos productions littéraires sont superficielles. Que de sujets de haute et, souvent même, de sublime inspiration ne renferment pas les pages de notre histoire nationale ! Mais le malheur est que l'on ne connaît pas assez cette histoire et que l'on ne prend pas les moyens de la connaître dans le détail. De même pour l'âme du peuple canadien. Pour plusieurs, l'âme canadienne n'existe pas, ce qui les dispense de se pencher sur elle afin d'en suivre les manifestations et les saillies.

Visons donc à mettre en oeuvre ces domaines si riches de "chez nous" ! C'est là qu'est l'avenir de la littérature canadienne. L'atmosphère littéraire dont nous déplorons l'absence ne s'établira pas d'elle-même ; il nous appartient de la créer, non pas telle qu'on la trouve dans d'autres pays, même en France, mais telle qu'on ne la puisse trouver ailleurs que chez nous. Ce sera, pour une bonne part, l'oeuvre du temps, mais nous pouvons dans une large mesure hâter sa formation. Il suffit de vouloir et de travailler ferme ! (*La Presse*, 18 décembre 1926).

QUESTION

La Mère Juchereau de Saint-Ignace dit qu'au siège de Québec en 1690, il n'y avait pas même de canonniers pour prendre soin des batteries de défense. Deux capitaines des troupes, dit-elle, MM. de Maricourt et de Lotbinière pointaient les canons, et si juste qu'ils ne perdaient pas un coup. Il est facile d'identifier M. de Maricourt. C'est Le Moyne de Maricourt, frère de M. d'Iberville. Mais quel est ce M. de Lotbinière, capitaine dans les troupes en 1690 ?

A. G. B.

LE SIEUR DE CLÉRIN

M. Régis Roy (XXXII, 689) ravivant une question déjà posée par M. Massicotte en 1916, se demande quand est mort le lieutenant Denis d'Estienne de Bourguet, sieur de Clérin. Il place sa mort, non pas en 1730, comme le voudrait Tanguay, mais entre 1717 et 1720. En attendant une précision plus exacte encore, je suis heureux de signaler à son attention une note de Laffilard qui confirme pleinement sa déduction. D'après l'archiviste de la Marine, le Sr de Clérin serait mort en 1719.

Voici d'ailleurs les états de service du même officier, d'après l'Alphabet Laffilard; ils offrent quelques divergences légères avec ceux fournis par le rapport de M. de Callières.

Sieur de Clérin, sous-lieutenant en Canada, 1689; lieutenant réformé, 1691; confirmé idem, 1er mars 1693; lieutenant le 1er septembre 1694; confirmé idem, le 16 avril 1695; mort en 1719.

J'ajoute que notre officier, parrain à la Pointe-aux-Trembles le 3 novembre 1689 est dit: Gilles d'Estienne de Clérin, lieutenant de la compagnie du chevalier de Crisafy.

Quant au petit problème soulevé par M. Roy, à savoir si Elizabeth, la fille du Sr Clérin, qui épousa Joachim Descary, est Françoise-Élisabeth née en 1708 ou Marie-Élisabeth, née en 1709, je crois qu'il est résolu par cet acte d'inhumation que je trouve au registre de Montréal: "Le 6 décembre 1794, sépulture d'Isabelle Clérin, veuve de Joachimi Descary, 86 ans".

Au même registre, on trouve à la date du 1er mai 1780, la sépulture de Marie, âgée de 75 ans, fille de Denis Clerain (sic) et de Marie-Louise Decelles.

Il y avait en Provence trois familles du nom d'Estienne qui, tout en étant distinctes, devaient avoir une origine commune: les Estienne de Chaussegros, les Estienne de Saint-Jean et les Estienne du Bourguet. La première a donné au Canada les Chaussegros de Léry et la troisième, le sieur de Clérin. Dans son *Dictionnaire des familles françaises* (XVI, 277), M. Chaix d'Est-Ange consacre une notice à la famille d'Estienne de Bourguet et de Saint-Estève.

maintenue en sa noblesse en 1669. Les armes qu'il leur donne sont plus minutieusement décrites que celles indiquées par M. Régis Roy : " D'azur à une fasce d'or accompagnée de trois besants d'argent, deux en chef et un en pointe".

AEG. FAUTEUX

QUESTION

Dans le *Directory* ou, si vous aimez mieux, le *Bottin* de Chicago, j'ai découpé la note suivante que je vous donne dans le texte anglais :

" In the year 1673, during the reign of King Louis XIV, a reign celebrated as an era of magnificence and learning — the Augustan age of France — two Frenchmen, Louis Joliet and Pere Jacques Marquette, descended the Chicago River from its junction with the Desplaines to Lake Michigan and they hold the distinction of being the first white men to visit the present site of Chicago. On returning to Quebec, Joliet reported his discovery of the Chicago portage and he claimed that by cutting a canal through a "league of prairie" a boat coul pass from the Great Lakes to the Mississipi. Thus was the practicability of a Drainage Canal predicted by the first civilized man to enter the region 252 years ago.

" Marquette returned the following year, and, on account of illness, passed the Winter of 1674-75 in the cabin of Pierre Moreau, a French trader and surgeon.

" In 1777, Jean Baptiste Ponte de Saible, a Dominican mulatto trader, erected a cabin near the corner of Kinzie and Pine Streets and lived there 17 years, after which passed into the hands of a French trader named Le Mai, who in turn sold the premises to John Kinzie in 1804."

Dans neuf lignes, je trouve quatre noms français, Marquette, Jolliet, Pierre Moreau et..... Le Mai. Quel était ce Pierre Moreau, "trader" et "surgeon"? Était-il Français ou Canadien? Le Le Mai ou Le May mentionné ici était, à n'en pas douter, un Canadien, mais qui me donnera son prénom et me dira d'où il venait?

A. G. B. C.